EE CIRCULATION : 4,200 CHICOUTIMI, 9 MARS 1916 No 36

EMENTS
ET EUROPE . $1.50
. . . . . $1.00
payable d'avance

FONDE EN 1886

ANNONCES
Première insertion . . . 10 cts la lign.
Insertions subséquentes . 5 cts la ligne
Conditions spéciales pour annonces à long terme

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Le numéro : 2 sous — ORGANE AGRICOLE ET INDUSTRIEL — Le numéro : 2 sous

LE SYNDICAT DES IMPRIMEURS DU SAGUENAY, INCORPORÉ.—PROPRIÉTAIRE — JOURNAL HEBDOMADAIRE — REDIGE EN COLLABORATION

Le démon de l'alcool

—:o:—

Il s'agite et se démène. Il y a de quoi, parce qu'on ne lui fait le jeu dur. Il a mobilisé ses troupes, depuis ses suppôts des loges jusqu'à ces "gens sages" qui réclament toujours des mitigations à la répression du mal.

Tout ce monde est aux abois et on s'ingénie à trouver des moyens d'enrayer le mouvement prohibitionniste pour laisser libre cours au fléau de l'alcoolisme.

C'est une ruée en masse. Toutes les puissances de l'enfer semblent conjurées. Et s'il faut les en croire, tous ces gens-là sont des amis de la tempérance. *Seigneur, délivrez-nous de ces amis.*

La dernière offensive nous vient d'où on ne l'attendait guère.

Tout le monde connait la bière Frontenac. C'est une bière légère que la loi des licences ne compte pas comme liqueur enivrante, puisqu'elle ne contient pas plus de 2 1-2% d'alcool de preuve.

Malgré la popularité de cette bière, ses fabricants ne sont pas encore contents. Ils voudraient, eux aussi, prendre part à la curée qui fait la fortune des distillateurs et des buvetiers.

Voici qu'ils demandent à la législature d'augmenter le pourcentage d'alcool que peut contenir la bière sans être tenue pour une liqueur enivrante. Ils voudraient fabriquer de la bière avec 4% en poids d'alcool à 95 degrés.

Il nous a été donné de pouvoir prendre communication d'une requête à cet effet, adressée par la "Brasserie Frontenac" à l'honorable Premier Ministre.

Montréal, le 29 février 1916.

A L'HON. SIR LOMER GOUIN,
Premier Ministre de la Province de Québec.

Monsieur,

Les soussignés exposent respectueusement que:

(1) Dans les pays d'Europe, notamment en France, en Belgique et en Angleterre, les associations de tempérance distinguent toujours entre les boissons distillées, dites alcooliques, et les boissons fermentées (vins et bières) auxquelles on donne souvent le nom de boissons hygiéniques. Les efforts tendent de plus en plus à combattre les premières en favorisant les dernières, notamment par une législation tendant à les dégrever d'impôts quelquefois complètement.

(2) Dans la province de Québec, la loi des licences ne fait aucune distinction pratique entre les boissons fortes et la bière et le vin, qui ne peuvent se vendre que dans les mêmes endroits que les boissons enivrantes, buvettes, restaurants etc., où tous ceux qui veulent un verre de bière légère, sont forcés d'entrer à côté de ceux qui veulent des liqueurs spiritueuses.

(3) 80% de ceux qui vont dans les buvettes, au moins dans les grandes villes, entrent pour y boire de la bière et y rencontrent ou sont exposés à y rencontrer des intempérants et sont ainsi grandement exposés à la tentation de l'alcoolisme.

(4) Les découvertes de la science en ces dernières années ont permis de réduire notablement le titre de l'alcool dans la bière, tout en augmentant son percentage en extrait, la rendant par le fait même plus nutritive et agréable, tout en étant inoffensive.

(5) Les savants français, les plus avancés en la matière, distinguent entre la dose d'alcool concentré qui agit promptement sur les centres nerveux, et la dose diluée qui a beaucoup moins d'inconvénient par suite de son élimination rapide.

Monsieur Louis Jacquet dans son important travail, "l'Alcool" Masson & Cie, éditeurs, Paris—publié en 1912—donne d'après le témoignage de médecins éminents, comme dose inoffensive d'alcool qu'on peut absorber, 1 gr. 2 à 1 gr. 4 par kilo de poids et par jour, à doses diluées, bien entendu.

Or si pour rester en dedans de ces limites on réduit cette dose à un gramme par kilo et par jour, il faudrait absorber les quantités suivantes de bière à 4%.

Pour un homme de 125 livres, 57 kilos, 57 gr.

Il faudrait boire tous les jours, quatre bouteilles de douze onces, soit huit verres, 14 gr. 40 par bouteille, 57 gr. 60.

Pour un homme de 170 livres, 77 kilos—77gr.

Absorber journellement cinq bouteilles et deux tiers, soit onze verres.

Inutile de dire qu'il est impossible d'absorber longtemps de telles quantités, et que l'alcool dans une bière à 4% est tellement diluée, qu'on ne peut en prendre assez pour approcher même de loin, de la dose de 1 gr. par kilo de poids.

Par exemple, un homme de relativement petite taille, 132 livres, égale 60 kilos, qu'il boirait régulièrement deux bouteilles de 12 onces par jour, n'absorberait pas même la moitié de cette dose, soit 47 1-2% gr. par kilo.

En face des ces chiffres, il nous parait clair qu'on ne peut s'alcooliser avec de la bière à 4%.

(6) Les apôtres les plus zelés de la tempérance, tant en Europe qu'aux Etats-Unis, ont constaté, qu'on n'arrivera jamais à détruire la buvette, licenciée ou clandestine, si on ne parvient pas à établir pour les classes ouvrières, des lieux de réunions gais et confortables, où l'ouvrier peut trouver un peu de distraction et de délassement après son labeur. (Jacquet, "l'Alcool" page 720).

Permettre et encourager l'établissement de ces restaurants propres et bien aménagés avec des tables et des chaises où l'on servirait une bière légère et en même temps saine et agréable, comme on peut le produire aujourd'hui et on verra les ouvriers, au moins en très grande majorité, consentir à se passer de boissons alcooliques.

(7) La loi de prohibition telle qu'elle existe, frappe également les bières légères et les boissons alcooliques. Plus que cela, ces dernières, grâce à leur volume, pénètrent assez facilement comme on le sait dans les pays de prohibitions, tandis que la bière est immédiatement et complètement exclue.

(8) Nous soumettons humblement, que maintenant, plus que jamais, il est devenu absolument nécessaire de distinguer entre les vins légers, les bières légères et les alcools, et

Attendu, que l'industrie moderne est arrivée à produire une bière saine et agréable ne contenant pas plus que 4% en poids d'alcool à 95 degrés, et

Attendu, qu'il n'est pas possible de produire une bière de qualité suffisante pour que le consommateur veuille la boire si le titre est moindre que 4%.

Attendu, que ce pourcentage d'alcool est complètement inoffensif, comme il est facile de le constater, et comme les chiffres donnés plus haut le démontrent:

Attendu, qu'il y a un montant énorme de capital investi dans l'industrie de la bière, et qu'un nombre considérable d'ouvriers en dépendent:

Attendu, que le mouvement de prohibition a déjà exclu la bière d'une grande partie de cette province, et qu'à moins d'une réaction prochaine, toute la province sera fermée, et une industrie qui est légitime sera ruinée:

Attendu, surtout, qu'on est en droit de s'attendre que l'usage d'une bière comme celle dont il est question ici, sera un moyen puissant pour promouvoir la tempérance:

Les soussignés demandent respectueusement à l'Honorable Premier Ministre et à ses Collègues, de modifier la loi des licences de manière à favoriser la vente des bières légères et des vins légers, en amendant l'article 904, paragraphe 1, en remplaçant les mots, "deux et demi pour cent d'alcool de preuve" par "quatre pour cent en poids d'alcool à 95 degrés," et ils demeurent,

Vos respectueux,
BRASSERIE FRONTENAC LIMITEE,
Par J. Beaubien.

Cette requête est d'apparence bénigne et semble avoir pour principal objet l'intérêt des ouvriers et en général des classes populaires. Elle établit une distinction (que personne ne conteste) entre les boissons distillées et les boissons fermentées. Elle nous apprend que, d'après les savants français, la dose d'alcool concentré qui agit promptement sur les centres nerveux a plus d'inconvénients que la dose diluée dont l'élimination est nécessairement plus rapide. **Monsieur de LaPalice n'aurait pas dit mieux.**

Mais là où elle se trompe, c'est quand elle affirme que la bière à quatre pour cent est inoffensive. Malgré l'opinion sans doute respectable de Monsieur Louis Jacquet et le calcul laborieux que l'on échafaude sur cette opinion, nous nous permettons d'affirmer que la science médicale proclame dangereuse toute boisson à base alcoolique. Qui dit "alcool" dit poison. Ecoutez le Dr Triboulet, médecin des hôpitaux de Paris, bien placé pour acquérir de l'expérience et dont l'opinion doit valoir quelque chose: "entre vins, bières et alcools, il n'y a qu'une différence de *plus "ou moins nuisible.* IL N'Y A PAS DE BOISSONS ALCOOLI-"QUES HYGIENIQUES".

Ce serait amusant de servir la bière suivant la taille et le poids du consommateur. C'est pourtant ce qu'en réalité demande la "Brasserie Frontenac". Les directions de M. Jacquet peuvent être utiles à ceux qui savent se conduire, mais ériger en principe que la bière est inoffensive et que tout le monde peut en boire a satiété, c'est jouer avec le feu.

Quand la "Brasserie Frontenac" essaie de nous persuader que l'usage de la bière favorise la tempérance en faisant passer le goût des boissons alcooliques, elle fait de la fausse psychologie que contredit l'expérience.

Elle se donne à elle-même le démenti, en alléguant plus loin que le consommateur ne veut pas boire la bière à moins de 4% d'alcool.

D'abord, c'est un démenti que dément à son tour le rapide et merveilleux succès de la bière Frontenac.

Mais, si c'est vrai, c'est donc que le consommateur veut de l'alcool, qu'il prendra autant de bière qu'il lui en faudra pour s'alcooliser et que si la bière ne suffit pas, il aura recours aux boissons alcooliques proprement dites.

C'est aussi notre expérience et si la fabrication et la vente de la bière sont des affaires payantes à la lumière de l'expérience des producteurs, la consommation en est ruineuse pour les classes populaires au secours desquelles on se porte avec un si "beau désintéressement".

Nous croyons donc que tous les amis sincères de la tempérance doivent s'opposer à la requête de la "Brasserie Frontenac" et nous demandons à tous nos lecteurs de signer la contre-requête qui a été préparée à cette fin et que nous publions ci-contre et de l'adresser tout de suite à l'honorable Premier Ministre, à Québec.

A l'Hon. Sir Lomer Gouin

Premier Ministre de la Province de Québec

Honorable Monsieur,

Les soussignés exposent respectueusement que:

1.—Ils ont pris connaissance d'une requête qui vous a été adressée par la "Brasserie Frontenac" et qui demande de modifier la loi des licences de manière à permettre la vente de la bière à *quatre pour cent en poids d'alcool à 95 degrés* au lieu de *deux et demi pour cent d'alcool de preuve.*

2.—Ils croient devoir s'opposer de toutes leurs forces à cette demande de la "Brasserie Frontenac".

3.—Sans doute la bière est moins nuisible que la boisson forte, mais d'après le Dr Triboulet, médecin des hôpitaux de Paris et la meilleure autorité en la matière: "entre "vins, bières et liqueurs, il n'y a qu'une différence de *plus "ou moins nuisible.* Il n'y a pas de *boissons alcooliques "hygiéniques".*

4.—On s'alcoolise avec la bière comme avec la boisson forte. Seulement, il en faut plus et ça coûte plus cher.

5.—C'est un singulier moyen de venir en aide à la classe ouvrière, dans un temps où l'on prêche tant l'économie.

6.—Aussi, malgré les arguments spécieux et les calculs laborieux dont se pare sa requête, il est évident que la "Brasserie Frontenac" se soucie bien plus de la prospérité de sa propre industrie que du bien-être du peuple.

7.—Ce qui condamne le plus fortement la demande de la "Brasserie Fronctenac", c'est l'heure à laquelle elle se produit:

Si elle est appuyée d'arguments sérieux,

Si, vraiment, la science et la statistique établissent l'innocivité et même l'effet bienfaisant de la bière,

Si le bonheur des classes populaires est sincèrement le mobile de la requérante,

Pourquoi arriver ainsi tout à la fin de la session?

Est-ce qu'on ne veut pas plutôt jouer à la cachette.... pour éviter la contradiction?

S.—C'est ce que nous pensons.

C'est pourquoi les soussignés demandent respectueusemen, à l'honorable Premier Ministre et à ses collègues de ne pas modifier la loi des licences en changeant le pourcentage actuel de deux et demi pour cent d'alcool de preuve dans la bière.

Et, subsidiairement, ils demandent qu'à tout le moins, cette question reste à l'étude jusqu'à la prochaine session.

Et vos requérants ne cesseront de prier avec la plus grande confiance.

Daté à

A propos de sociétés

Etre maitresse de son épargne et de ses économies, constitue un immense avantage pour une race.

D'abord cela lui permet de favoriser les institutions dont la prospérité fait sa propre force.

Elle est plus libre, ensuite, pour repousser les attaques du dehors, contre lesquelles elle peut diriger l'influence de son argent.

Canadiens-francais, assurons donc cet avantage à notre nationalité, en encourageant nos SOCIETES FRANCO-CATHOLIQUES de préférence à toutes les sociétés ETRANGERES ET NEUTRES!

Canadiens-francais catholiques, groupons-nous donc sur tous les terrains!

Encourageons les nôtres!

"Boycottons" le produit étranger!

Honneurs pontificaux

—:o:—

Nous avons appris avec un sentiment de particulière satisfaction que l'honorable M. N. Garneau, M. C. L., président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi, vient d'être élevé à la haute dignité de Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand.

C'est un honneur qui rejaillit sur Chicoutimi, car nous pouvons à bon droit réclamer comme un des nôtres celui qui, depuis près de vingt ans, s'est identifié avec le progrès de notre ville.

Monsieur Garneau est membre du Comité permanent de l'Action Sociale Catholique et l'un des fondateurs de la Fédération Ouvrière de Chicoutimi. Voilà autant de titres, entre autres, qui le recommandaient à l'attention du Souverain Pontife et qu'à pu faire valoir Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec.

"On n'a pas oublié non plus," dit l'Action Catholique, "l'influence bienfaisante exercée par lui dans la vie civique et politique."

Nous offrons au nouveau Commandeur les sincères et respectueuses félicitations du "Progrès du Saguenay".

Heureux retour

M. J.-E.-A. Dubuc est débarqué à New-York, dimanche le 5 mars, et arrivé à Chicoutimi mercredi soir.

Nous le voyons avec plaisir revenu sain et sauf au milieu de nous, malgré la guerre de corsaires que les Allemands ont remise en honneur le 1er mars.

Madame Dubuc était allée le rencontrer à New-York.

PRENEZ ET SIGNEZ

—:o:—

Nous avons le plaisir de communiquer à nos lecteurs le texte de la requête contre le règlement XVII dirigé contre nos frères d'Ontario et contre la langue française.

Découpez ce texte, collez-le sur papier blanc, signez-le, faites le signer, puis adressez à:

L'Association de la Jeunesse Canadienne-Française, Immeuble Versailles,
90 rue Saint-Jacques, Montréal.

Voici le texte à découper et à signer:

(Découper suivant cette ligne)

A Son Altesse Royale le Gouverneur-en-Conseil

La requête des sujets, au Canada, de Sa Majesté le Roi, expose humblement:

1.—Depuis l'année 1841 les sujets de Sa Majesté le Roi, dans le Province de Québec, appartenant à la religion protestante et ceux dans la province d'Ontario appartenant à la religion Catholique-Romaine, ont toujours, eu, en vertu des lois scolaires des dites provinces respec-

Suite à la page 2

Chez nous

—:o:—

Rarement, croyons-nous, les attaques ont été aussi nombreuses contre la doctrine, la morale ou les institutions catholiques. Tantôt sournoises, tantôt brutales, elles se succèdent avec une persistance alarmante.

Nous avons déjà signalé les campagnes ontariennes contre l'école, la guerre anticléricale tout dernièrement rallumée dans notre province. A Ottawa, Northrupp veut ébranler les digues qui gardent encore notre pays du flot immonde du divorce et Bicherdike, de son côté, voudrait enlever à l'autorité civile son meilleur moyen de protection, la peine de mort! A Québec, les radicaux sortent la tête de la mare où les confine la prudence et veulent souiller de leur trace limoneuse le champ de notre législation. Le fait est qu'ils obtiennent quelque concession à chacune de leur sortie! Nous ne savons vraiment pas à quoi pensent nos législateurs! Croient-ils apaiser les sirènes en leur jetant chaque fois une partie de nos libertés religieuses en pâture?

C'est déplorable et excessivement alarmant!

—o::—

Les journaux catholiques sont au guet. Et pour cause. Il parait que le *cheval de Troie,* le Ministère de l'Instruction Publique—est tout prêt: il ne manque plus qu'à pratiquer la brèche à la muraille de la législation et qu'à finir de berner les Troyens, c'est-à-dire les catholiques de notre province. Cela découle des affirmations de *Je sais tout,* dans le dernier numéro de *La Vérité.*

Notre population va-t-elle attendre, pour se réveiller, qu'il soit trop tard, et que les flancs du célèbre cheval aient déversé dans la place l'engeance guerrière maudite qui nous dominera à sa guise?

—:o:—

L'application de la loi des licences par une partie notable de notre province revenue au bon sens, a ébranlé le ban et l'arrière-ban des distillateurs, buvetiers et de leurs souteneurs. Trois-Rivières a mené l'attaque avec furie.... puis a cédé, un beau jour, à un mouvement de pudeur tardive.

C'est maintenant un pépère quelconque, député d'un comté lointain— "l'aut'bord St-Hyacinthe!"—qui veut couper le suffrage à l'élément féminin. Ni plus ni moins! Cela revient à dire que la femme, trop facilement prohibitionniste, ne doit plus voter. *Experto crede Roberto.* Car le député en question s'appelle Robert.

Madame *Madeleine* s'insurge contre ce bill. "Dans une lutte récente sur la question (la prohibition), dit-elle, le vote féminin s'inscrivit presqu'entièrement en faveur des mesures répressives, et cela fit pencher la balance du bon côté. Les partisans de l'opposition en prirent ombrage, et ils ont imaginé ce bill inique, dont le parrain, soit dit en passant, ne mérite par de félicitations, afin d'entraver l'influence féminine sur une question qui touche à tous les intérêts du foyer."

Madame *Madeleine* a raison et Robert a tous les torts de ceux qu'il représente.

Mais, on ne sait jamais ce qui doit sortir de la marmite aux lois et aux bills....privés, souvent, de tout semblant de raison!

—:o:—

Des gens, de la part desquels on attendrait plus de sérieux, émettent dans ces discussions de loi des licences, **des opinions que nous aimerions mieux leur**

Suite à la page 2

PRENEZ ET SIGNEZ

—:o:—

Suite de la 1ère page

tivement, le droit d'établir et de diriger des écoles séparées ou confessionnelles; d'en déterminer le nombre et le caractère; de choisir les livres et les instituteurs pour les dites écoles; de prélever, au moyen d'impôts sur les contribuables de telles écoles, les sommes nécessaires à leur établissement et à leur maintien; d'administrer les dites écoles et les argents leur appartenant, le tout par l'entremise de syndics ou commissaires élus par les contribuables respectifs de telles écoles.

2.—Par la section 93 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, les droits et privilèges ainsi conférés dans chacune des dites provinces respective ment, ont été confirmés et leur existence garantie à perpétuité.

3.—Dans la Province de Québec, les sujets protestants de Sa Majesté le Roi, constituant la minorité de la population de la dite province, ont toujours eu la jouissance complète des droits et privilèges ainsi conférés et garantis.

4.—Dans la Province d'Ontario, en l'année 1912, le Ministère de l'Instruction Publique a promulgué, en rapport avec les écoles confessionnelles de la minorité Catholique-Romaine de cette Province, le règlement numéro dix-sept (17), qui limite, et dans certains cas, prohibe l'usage de la langue française dans les dites écoles, et leur impose un double inspectorat attentatoire aux droits et privilèges conférés par des lois en vigueur lors de la Confédération. Le ministère de l'Instruction Publique d'Ontario a toujours exigé la mise en vigueur du dit règlement dans ces écoles et en particulier dans celles fréquentées par des enfants d'origine française.

5.—Les contribuables de ces écoles, et plus particulièrement ceux d'origine française, se sont opposés à ce règlement, et ont pris les procédures judiciaires pour le faire déclarer contraire à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. (1867) Section 93.

6.—Ces procédures sont pendantes, quelques-unes devant le Comité Judiciaire du Conseil Privé de Sa Majesté, les autres devant les cours de justice de la Province d'Ontario.

7.—Nonobstant ces procédures, la Législature de la Province d'Ontario, au mois d'avril 1915, a édicté la loi, chapitre 45, 5 George V, dans le but de valider le règlement en question et d'autoriser le Ministre de l'Instruction Publique à nommer une commission devant régir et administrer les écoles confessionnelles de la ville d'Ottawa.

8.—Le 20 juillet, 1915, le Ministre de l'Instruction Publique a nommé la commission dite "The Ottawa Separate School Commission" pour prendre possession des écoles confessionnelles Catholiques Romaines de la ville d'Ottawa, et pour les régir, et cette commission a depuis, par l'emploi de la force, pris possession des dites écoles, ainsi que de leurs biens et propriétés, malgré les protestations et contrairement aux droits du Bureau des Commissaires des Ecoles Séparées Catholiques Romaines, élus par les contribuables à ces écoles et cette commission a usurpé et usurpe encore tous les droits et privilèges du Bureau et des contribuables de ces écoles.

9.—Les contribuables de ces écoles confessionnelles Catholiques Romaines, en majorité d'origine française, au nombre de 250,000 dans la Province d'Ontario, ont refusé et refusent d'accepter le règlement No 17 et demandent son rappel, ainsi que celui de la loi, chapitre 45, 5 George V, parce que l'un et l'autre violent les droits et privilèges donnés par la loi de 1863 et garantis pas le Statut Impérial de 1867.

10.—Les contribuables des dites écoles, s'appuyant sur les dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, 1867, ont remis à Votre Altesse Royale, le Gouverneur-en-Conseil, leur requête demandant le désaveu de la dite loi, Chapitre 45, 5 George V.

11.—Nous, soussignés, sujets de Sa Majesté le Roi, de langue anglaise ou française, appartenant à l'Eglise Catholique ou aux différentes dénominations Protestantes, ayant pris communication de la dite requête en désaveu, et nous appuyant sur les motifs et les considérations qui y sont allégués, supplions humblement Votre Altesse Royale le Gouverneur-en-Conseil, d'accorder la prière de cette Requête et de décréter le désaveu de cette loi.

10 février, 1916.

Concert-causerie a Roberval

Le concert-causerie de dimanche soir a été un véritable succès, dont les organisatrices, les dames et les demoiselles du Cercle des Jeunes Fermières, peuvent être fières.

Depuis qu'il existe, ce Cercle nous a habitués à ses succès; qu'il s'agisse d'économie domestique ou de travaux champêtres, de fêtes de charité ou de fêtes sociales, ses membres nous semblent à l'aise dans tous les rôles qu'elles remplissent avec un brio, une chaleur de vie qui nous expliquent bien pourquoi....les roses et les fleurs naissent si facilement sous leurs pas.

Donc ce concert-causerie a été un événement.

Il eut lieu dans la grande salle du Palais de Justice, mise si gracieusement à la disposition des organisatrices par le département du Procureur-Général, à la demande de M. le shérif Goerges Lévesque. Le théâtre décoré de drapeaux nationaux et de motifs symboliques—en nature,— en l'espèce des gerbes de blé et d'avoine, présentait un joli coup d'oeil et témoignait du bon goût des Fermières.

Voici maintenant le programme:

PROGRAMME

CONCERT-CAUSERIE

Sous le Patronage de Monsieur le Curé

Par le Cercle des Jeunes Fermières de Roberval

DIMANCHE LE 5 MARS, 1916, GRANDE SALLE DU PALAIS DE JUSTICE

OUVERTURE

No 1 Orchestre, La Jardinière, marche, Mlle E.-M. Proulx, MM. J. Constantin, M. E. Lindsay, N. P. et Philippe Morin.

Mo 2 Noel du Laboureur, Choeur des Fermières, Accompagnement Mlle E. Leclerc.

No 3 Déclamation: "Le Naufragé" (Frs Coppée), ... H.-D. Brassard, M. D.

No 4 Duo de piano: "Military Rough Riders", Mlles E.-M. Proulx et G. Boily.

No 5 "Les Meunières" (Plouvier et Bordèse) Mlles M.-J. Audet, A.-M. Gilbert Accompagnement E. Leclerc.

No 6 Présentation de l'Orateur par M. J.-E. Boily, président honoraire du Cercle.

Causerie, 1ère partie ..... l'abbé J.-C. Tremblay.

No 7 Orchestre, "Amour champêtre" (Valse).

No 8 "Un secret bien gardé", Mlles V. Leclerc, L. Audet, A. Parent, M.-J. Bilodeau, A.-M. Gilbert, M. Roberge, E. Parent, M.-J. Audet, E. Moreau, M. St-Pierre, B. Lévesque, M. Bilodeau, M.-Lse Michaud.

Accompagnement Mlle E.-M. Proulx

No 9 Causerie, 2ème partie ..... l'abbé J.-C. Tremblay.

No 10 "La Fermière", (Choeur), Soliste Mlle M.-Lse Michaud, accompagnement Mlle E.-M. Proulx.

No 11 Déclamation: "La Leçon des Erables", (Abbé L.-A. Groulx). Ths-Ls Bergeron, LL.L.

No 12 "Unis pour la Victoire".

No 13 Orchestre "Les Butineuses", (Pas redoublé).

DIEU SAUVE LE ROI.

Ce programme a été exécuté avec une grande perfection. Musique, déclamations et chants ont été rendus avec une maitrise indiscutable.

Des Jeunes Fermières, le public ne savait trop quoi admirer le plus de de leur gracieux maintien rehaussé par un cachet de modestie charmante, ou de l'aisance et du succès avec lesquelles elles ont chanté et déclamé le Noel du laboureur, les Meunières, la Fermière, le Secret bien gardé, Unis pour la victoire, etc. L'orcheste Constantin, Mlles Emma-Marie Proulx, Eva Leclerc, Germaine Boily, nous ont fait d'excellente musique et se sont acquittés brillamment de leur partie. Quant à MM. Dr Brassard et Bergeron, ce sont des diseurs aimés de notre public, qui ne leur a pas ménagé ses applaudissements.

Que dirais-je maintenant de la conférence de monsieur l'abbé J.-C. Tremblay, du Séminaire de Chicoutimi? C'était comme on dit, la pièce de résistance et ma foi, si on juge de sa valeur par l'impression de l'auditoire, M. l'abbé Tremblay a pleinement été à la hauteur de sa réputation d'orateur éloquent, de conférencier averti, qui sait tirer de son sujet des leçons pratiques, que tout le monde aime, parce qu'elles s'imposent. M. l'abbé Tremblay avait choisi pour sujet la devise du Cercle: Le Travail ennoblit. Nous regrettons de ne pouvoir donner que les grandes lignes de ce travail, qui aurait mérité d'être publié en entier. Malheureusement l'orateur n'avait que des notes et nous devons nous contenter de le résumer.

"Le travail, considéré chez l'individu, n'est que l'exercice de l'activité de l'être humain, par l'application de ses facultés et de ses forces.

Or, travailler, c'est agir, et agir apporte à l'être son complet épanouissement. Le travail est donc pour nous une loi de nature, une satisfaction, et un élément de moralité. Ainsi, au seul point de vue naturel, le travail complète, perfectionne l'être humain, puisqu'il répond à cette exigence de s'épanouir dans l'action.

Au point de vue surnaturel, le travail nous grandit d'une manière ineffable. S'il concorde avec l'état de grâce, l'exercice de nos facultés et de nos forces nous maintient à la hauteur de l'être surnaturel déposé en nous, nos actes sont méritoires, les peines et les fatigues en augmentent pour ainsi dire le prix, et ce fait nous console du caractère pénible que le travail a revêtu après le péché: nos actes nous gagnent le ciel.»

Ainsi, soit au point philosophique, soit au point de vue théologique, il est vrai que l'exercice des facultés relève l'être humain, ou si vous le voulez, pour adopter une formule connue, que le travail ennoblit, puisque ennoblir, c'est élever.

Le conférencier tire quelques leçons pratiques:

1.—L'estime que l'on doit avoir pour le travail, pour l'occupation utile, et la profonde erreur d'un certain monde qui tient le moindre travail pour un déshonneur et se fait une gloire de "vivre à ne rien faire d'utile".

2.—Le prix du temps, et le gaspillage qui s'en fait par ces personnes absolument désoeuvrées, à la vie capricieuse, inutile .....

3.—L'équilibre suivant lequel doit se pratiquer l'exercice des facultés. L'erreur qui consiste à ne s'occuper que de l'intelligence, de la mémoire à négliger la volonté, le coeur!....ou qui ne fait travailler qu'en vue du moment sans préparer l'avenir, que l'on aborde à la bonne aventure!

.....

La seconde partie de la causerie étudiait le travail au point de vue social —l'action féminine au sein de la société.

C'est cette action bien étudiée, bien comprise, et généreusement acceptée qui assure à la femme la gloire d'accomplir ce que la société attend d'elle.

L'influence *féminine* est un des grands faits de l'histoire chrétienne. Régénérée par Jésus-Christ, elle est devenue vraiment reine du foyer. De là son influence: car, la famille est l'élément immédiat de la société—influence qui dépasse les limites de la famille comme on peut le voir par des citations de de Maistre, de Sainte-Foy et de Etienne Lamy.

Cette influence a été reconnue depuis longtemps par les ennemis. Aussi s'acharnent-ils à déchristianiser la femme pour ruiner l'esprit chrétien, ébranler les fondations du foyer et miner du coup la société. Et pour la déchristianiser, ils corrompent son esprit et son coeur, ils paganisent sa vie. Dans les milieux encore catholiques, ils vont avec plus de précautions; mais ils essaient, au moins, d'obtenir un moyen terme: de chasser de l'esprit de la femme les graves préoccupations du rôle qu'elle a à remplir, de son coeur, l'amour des vieilles traditions chrétiennes et catholiques....enfin, de l'amener, en bien des cas et sur bien des points, à penser, à juger, à agir comme si elle était indifférente—pour ne pas dire plus—tout en se disant fervente catholique.

La femme ainsi "endormie" par l'affaiblissement du vieil esprit, chrétien, par le souci des futilités et du plaisir, on pousse la corruption au foyer par toutes les avenues du progrès moderne: journaux, revues, chansons, théâtres, voyages, annonces, amusements, etc.....

Vous le voyez, la femme doit d'abord se prémunir elle-même contre le danger, pour se livrer ensuite à la défense de son domaine, le foyer.

Sa mission moderne est plus vaste dans son exercice que celle d'autrefois. Les moyens modernes de corruption ont rendu inutiles ou à peu près, les lignes de fortifications qui suffisaient à protéger autrefois la famille. Le foyer est aujourd'hui comme une ville ouverte: y entre et en sort qui veut! D'où la femme, tout en restant chez elle et dans son rôle, doit sortir à l'extérieur par son influence pour l'employer au bénéfice des oeuvres de préservation ou de régénération sociale, et à la lutte contre les armées de la corruption.

Les oeuvres féminines ne se comptent et ont fait leurs preuves. La femme doit y collaborer selon ses moyens, ses loisirs; elle doit seconder celles qui sont adaptées au milieu ou elle vit ou, encore, celles qui sont toujours et partout ou utiles ou nécessaires. Puis le conférencier énumère quelques "idées" que les femmes et les jeunes filles de chez nous ont le devoir de répandre: l'"idée" du groupement entre catholique, l'"idée" de la presse catholique, mais de la vraie presse catholique, l'"idée" de secourir les mères et les institutrices d'Ontario et de prendre part au "boycottage"! l'"idée", enfin, de l'oeuvre de l'enseignement et de l'éducation qui permettront à la jeune fille de tenir royalement plus tard, la place qui lui revient au foyer, et d'être, avec intelligence et avec tact, avec coeur et avec générosité une maitresse de maison, une épouse, une chrétienne parfaites. Cette "idée", le Cercle des Jeunes Fermières, avec son programme d'économie domestique et d'enseignement ménager dans toute l'étendue de ce mot, l'applique brillamment et à bonne école.

Puis le conférencier termine en commentant cette parole de Saint Bonaventure: "savoir pour mieux aimer", et l'applique à l'étude que les membres du C. J. F. R. font de leur rôle, de leur mission sociale: du travail féminin, en un mot, dont elles veulent à fond posséder la science afin de le mieux aimer".

Disons en terminant que si toutes les personnes qui figurent au programme ont bien mérité, nous devons mentionner également le mérite d'autres personnes comme Madame J.-B. Dumont, l'organisatrice et la directrice des choeurs de chant, madame P.-A. Proulx, M. Alf.-J. Brassard, qui ont généreusement prêté leur concours pour le succès de cette fête, et Mlle la Présidente, qui s'est dépensée sans compter pour la préparation du concert, et enfin encore à cette bonne "amie", que nous ne pouvons nommer ici, mais dont l'heureuse influence se fait si vivement sentir dans la direction du Cercle des Jeunes Fermières.

UN AMI DU CERCLE.

POUR LES CULTIVATEURS

Les exigences des temps dans la vie rurale

—:o:—

Ils sont bien loin de nous ces temps où nos agriculteurs désiraient peu, et le peu qu'ils désiraient, ils le désiraient bien peu. La forêt alors toute voisine de leur maisonnette et qui bornait l'horizon, bornait leurs désirs. Mais depuis, que de choses de changées dans les esprits! Est-ce pour le mieux? Voilà qui est assez difficile à résoudre. Il doit y avoir du pour et du contre ici comme ailleurs. Pour ce qui nous regarde, il est des exigences auxquelles on ne peut se soustraire et la situation actuelle de l'homme des champs est de celles-là. Un fait constaté, de nos jours, c'est qu'on ne peut plus, à la campagne, se loger, s'habiller et vivre, en un mot, comme autrefois. En cela, je ne vois guère de bien grand mal, pourvu que nous sachions y mettre des bornes sages et prudentes. C'est peut-être pour avoir mal compris cette marche du temps que nous avons perdu, pour le travail du sol, tant de nos jeunes gens qui se sont enfuis ailleurs, uniquement parcequ'ils croyaient là ce que la vie des champs leur refusait, c'est-à-dire, maisons coquettes, accomodation domestique, habits, amusements, liberté, indépendance, en un mot, une vie plus agréable.

A la campagne, bien souvent, on n'a qu'un pauvre réduit tout délabré dont la couverture n'a jamais vu l'ombre même de peinture; on porte des habits négligés et malpropres; aucune réunion, point d'amusement, et pour toute récréation la messe du sixième ton le dimanche....et c'est tout. Voilà comment nos jeunes gars de 19 et 20 ans parlent, bien souvent, de la vie rurale. Rien ne doit nous étonner ensuite de les voir vite s'en dégoûter et, comme conséquence naturelle, s'en débarrasser définitivement. Il y a là, à mon point de vue, une révolution à faire dans les idées d'un bon nombre. Je suis partisan de ceux qui croient, que pour garder nos jeunes gens au sol natal, il faut leur faire la vie un peu plus attrayante à la maison paternelle et à la campagne.

Le cultivateur est un roi sur sa ferme; sa position sociale est supérieure à celle des ouvriers des villes. Pourquoi alors ne se tiendrait-il pas à son rang? Sa maison doit être simple, sans doute, mais si c'est nécessaire pour la faire aimer par les enfants, qu'il la fasse coquette; pour lui donner une plus belle apparence, ajoutez y une petite véranda. Qu'est-ce? quatre poteaux et quelques planches, versez-y deux pots de peinture (ce n'est pas la mer à boire), que vous appliquerez vous même dans un temps libre, disons, par exemple, entre les semailles et les récoltes. Placez-y ensuite, en avant, un joli petit jardin bien clôturé où pousseront à l'unisson les légumes et les fleurs. Tout cela donnera un air de fraicheur et de gaiété qui ne pourra que faire aimer d'avantage votre petit "chez vous".

Quant aux habits, croyez-vous que le jeune homme de la campagne veuille s'habiller, aujourd'hui, comme le paysan d'autrefois? Et la jeune fille donc....? Alors il faut faire des concessions. Le point difficile, ici, c'est de garder la juste mesure. Eh bien gardons le principe, mais prêchons fort la mesure. Le grand danger, c'est qu'en voulant se conformer aux convenances, on tombe bien vite dans un luxe ruineux et ridicule, mais nous en parlerons plus loin.

Et les amusements? Autrefois, à la campagne, on savait mieux s'amuser qu'aujourd'hui. Il y avait, au moins, un peu plus d'entrain. C'était les épluchettes de blé-d'Inde, la semaine du "brouage", les soirées des "fouleries", puis les fameuses "joueries de carte" à l'autre bout du rang chez Baptiste à Jacques ou chez Pitre à Frédéric. De tous ces amusements, il ne reste plus que le souvenir. Et c'est dommage pour notre jeunesse! L'excès en toute chose est condamnable et dans les amusements plus qu'en toute autre; mais la mesure et la pondération dans le jeu sont choses bonnes, et je dirai nécessaires, pour garder la jeunesse chez nous. Sachons donc leur faire aimer la vie, à la campagne, par des réunions honnêtes et récréatives. Quelles sont les paroisses qui ne possèdent pas, au moins, une salle publique? Eh bien, rien n'est plus facile que d'y réunir les jeunes gens de temps à autre pour un petit concert à date fixe; on peut aussi leur donner une conférence où l'on pourrait, avec avantage, joindre l'utile à l'agréable. Nos sociétés nationales pourraient se prêter avec succès à cette oeuvre.

Quant à la maison, que les parents s'efforcent de faire aimer le foyer. Ce sera facile tant que les enfants seront en bas âge; mais aussitôt qu'ils commencent à grandir et qu'ils cherchent déjà les distractions à l'extérieur, c'est le temps critique pour les parents de trouver tous les moyens possibles pour les attacher au toit paternel. Si pour cela, il faut s'imposer quelques sacrifices, vaut mieux en porter le fardeau que d'avoir la tristesse, plus tard, de voir partir leurs enfants les uns après les autres. Un instrument de musique, un piano peut-il avoir sa place à la campagne? Pour ma part, j'aime mieux une bonne "tireuse de vache" à la campagne, que mille "caseuses de de piano" mais si le piano ou toute autre musique peut lier les enfants encore davantage à la maison, je leur pardonnerais bien des choses.

Les jeunes gens de 18 et 20 ans aiment à sortir et à faire sonner quelques sous dans la poche du gilet. Qui ne voit là un bien grand mal? Je veux croire que les deux extrêmes sont dangereux. Trop sortir et trop dépenser, voilà qui est de la prodigalité; mais d'un autre côté qui ne voit que l'extrême opposé n'est pas moins périlleux pour faire détester la vie à la campagne? Il y a des parents qui ne voudraient pas, pour tout au monde, laisser cheval et voiture entre les mains de leurs enfants; encore seront-ils moins disposés à leur donner l'argent dont ils ont besoin pour des récréations légitimes ou pour des dépenses absolument nécessaires. C'est sur la vie de cultivateur, sur la terre et sur tout ce qui s'y rapporte, qu'ils jetteront la cause de leurs ennuis et leurs tristesses. "Si je puis, un bon jour, m'en débarrasser." Voilà qui résumera leur état d'âme. Dès ce moment, ils ont bien pris la résolution de déserter le travail de la terre. Une circonstance fortuite la mettra à l'exécution et nous aurons là un autre exemple de l'aban*don du sol*.

Que de parents qui n'ont rien fait, et ne font encore rien, pour attacher leurs fils à la noble carrière agricole! Au contraire, ils n'agiraient pas autrement s'ils voulaient les en décourager. Il y a donc là encore oeuvre d'éducation à faire, et matière à réforme, chez plus d'un de nos cultivateurs. On criera peut-être à l'instrusion du modernisme jusque dans la vie rurale. Qu'on y regarde de près deux fois et l'on se convaincra vite que ce sont tout simplement les exigences des temps qui demandent cette manière de voir les choses d'un autre oeil qu'on les voyait autrefois.

(L'Evangéline). A. M.

Le Comptoir Coopératif de Montréal

—:o:—

LA COOPERATION

—:o:—

D'ordinaire on a une idée bien incomplète de la Coopération. Il faudrait cependant la comprendre, telle que le Comptoir Coopératif veut qu'elle devienne parmi nous et telle qu'elle est pratiquée dans les pays où elle a produit des merveilles, notamment en Belgique et au Danemark. Il ne faudrait pas croire que les bienfaits de la coopération nous sont assurés par là seulement qu'on appartient à plusieurs sociétés coopératives, ou de ce que ce associations seraient nombreuses chez nous. Quand on a versé sa contribution annuelle à un cercle agricole ou à une association quelconque et qu'on a reçu en retour une valeur au moins égale à la contribution versée, on est généralement satisfait et on estime avoir atteint le but suprême qui ne saurait être dépassé. Bien plus, et même quand l'association a rempli toutes ses obligations et que chacun a reçu la part à laquelle il a droit, on se retirera si on s'imagine qu'un co-associé, vu certaines circonstances de temps, de lieu ou d'exploitation, y trouve plus d'avantage que soi. Cette fausse mentalité n'est heureusement pas générale, mais là où elle existe elle est bien propre à paralyser des efforts généreux. Quoiqu'il en soit, l'opinion a besoin d'être faite à nouveau ou au moins d'être éclairée au sujet de la coopération. Il faut qu'on en vienne à tenir qu'elle est plus, beaucoup plus, que la mise en commun de certaines sommes d'argent: il faut comprendre qu'elle est aussi et surtout l'union du travail, des efforts, des aptitudes et du dévouement de chacun à la cause commune: "Chacun pour tous, tous pour chacun". C'est le sentiment de solidarité entre les membres qui a fait la force et le succès des sociétés coopératives qu'on admire ailleurs. Solidarité chrétienne, charité mutuelle, si l'on veut.

Ce sentiment de solidarité en grandissant fera grandir à pas égal l'œuvre du comptoir qui s'appliquera à développer et à perfectionner parmi ses membres, et dans la classe agricole en général, le sentiment religieux et la pratique des vertus sociales et chrétiennes. "Alors la coopération sera mieux comprise, elle recevra l'accueil qu'elle mérite, plus grands et plus nombreux seront ses bienfaits.

Le comptoir créera chez les cultivateurs "des sociétés coopératives qu'il aidera à fonctionner et qu'il orientera vers le bien commun". Il invite les sociétés coopératives déjà existantes, cercles agricoles et autres, à se rattacher à lui, et à former ainsi une puissante fédération qui rappellera la ligue des paysans de Belgique, qui est là le centre des sociétés Coopératives paroissiales. Qui ne voit la force d'une telle association, le bien q'uelle peut faire, et l'influence qu'elle peut exercer?

Il est connu que l'agriculture en Belgique était naguère dans un état florissant et enviable et qu'il en est ainsi au Danemark. Là, on obtient du sol cultivé depuis plusieurs siècles des récoltes égales à celles de nos bonnes terres de l'ouest. Il ne paraît pas pourtant que le sol ait jamais été naturellement plus fertile que le nôtre, et au Danemark surtout il semble que les conditions climatériques sont moins favorables. En cas pays l'agriculture a été rendue prospère par l'association, par ses sociétés coopératives qui ont répandu la science agricole, qui ont permis d'utiliser les découvertes de la science, qui ont mis à la portée des cultivateurs les engrais et les machines agricoles, et qui leur ont fait "obtenir du crédit".

Avant l'établissement des sociétés coopératives locales réunies ensuite à la Ligue des paysans, l'agriculture était en détresse en Belgique, mais depuis et déjà en 1903, un économiste belge, M. Helleputte, pouvait dire: "Si les principes de la science agronomique ont été vulgarisés dans le pays, si les cultivateurs disposent à présent, à un prix raisonnable, d'engrais et de matières alimentaires pour le bétail non frelatées, s'ils ont le moyen d'obtenir facilement l'argent qui leur a fait défaut, si leurs habitations, leurs meubles, leur animaux peuvent être assurés à ces conditions avantageuses, s'ils ont obtenu de la législation maintes satisfactions, sils sont devenus puissants, c'est à l'association qu'ils le doivent."

La Ligue des paysans de Belgique poursuit un triple but: la défense ou le soutien des intérêts moraux et matériels des cultivateurs, le perfectionnemet de la législation agricole et l'organisation coopérative de l'agriculture. Elle encourage la formation des associations coopératives et paroissiales qu'elle groupe autour d'elle et d'où rayonnent diverses formes de coopératives: sections d'achats et de vente des produits, "caisses rurales", sociétés d'assurances, toutes choses susceptibles d'améliorer la condition des cultivateurs. Je m'exprime ici comme si la Ligue n'avait pas été atteinte par le désastre qui a frappé son malheureux pays, dans l'espérance qu'elle reprendra bientôt son essor pour aider puissamment à l'œuvre de restauration qui suivra.

Ad. MICHAUD, ptre,
Missionnaire agricole.

Comptoir Coopératif de Montréal.

Simon Lapointe, C. R. Antonio Langlais, L. L. L. Raoul Boissonneault, L. L. L.

Lapointe, Langlais & Boissonneault

AVOCATS

Bureau à Chicoutimi: Edifice Roberval-Saguenay.

Bureau à Roberval: En face du palais de justice, chez M. Eugène St-Pierre.

Le bureau de Roberval sera tenu par M. Raoul Boissonneault, L. L. L.

Simon Lapointe, C. R., de Chicoutimi, se tiendra au bureau de Roberval le premier et le troisième lundi de chaque mois.

M. Boissonneault se rendra à Hébertville-Station tous les vendredis, chez M. Philéas Hamel.

6 mois mars-août 1916.

Chez no

Suite de la page

voir garder pour eux. Ai. que la prohibition augmente consommation de l'alcool; prendre à partie les ligues antialcooliques parcequ'elles fausseraient l'idée de la population: voilà des paradoxes surprenants dans la bouche de graves législateurs.

Il faut regretter aussi certains jugements sur les *extravagances* de la prédication antialcoolique. Oublie-t-on que la prédication, sur la prohibition comme sur n'importe quel autre sujet, ne relève ni des passeurs de bills, ni des législateurs, ni des ministres, ni de l'Etat. Cette manie de vouloir gérer les affaires de l'Eglise devient par trop encombrante. On pourrait, ici, faire une heureuse application de la parole célèbre: "Mêlons-nous de nos affaires!"

VIGILANT.

CORRESPONDANCE

—:o:—

Monsieur le Rédacteur,

Dans la Tribune libre du "Devoir", en date du 19 février dernier, j'ai lu une communication très importante et tout-à-fait à propos. C'est un cultivateur du Lac St-Jean qui exprime bien l'opinion générale de la population agricole de ce beau comté re "le futur barrage" de la Grande Décharge du Lac St-Jean, en faveur d'un groupe de capitalistes, que l'on dit très riches, mais qui serait au détriment d'une grande partie des cultivateurs de cette florissante région agricole.

Que veulent ces capitalistes? Je ne crois pas les injurier, si j'affirme qu'ils veulent augmenter leurs capitaux en utilisant à leur profit, le plus possible, les eaux et les chutes de la Grande Décharge du Lac St-Jean. A ce point de vue, ils ont raison.

Sont-ils nombreux? On l'ignore. Toutefois, les eaux de ce Lac ne sont pas leur propriété. Elles appartiennent à la région du Lac St-Jean, à la population des colons, des défricheurs, et des cultivateurs qui demeurent là depuis nombreuses années pendant lesquelles, presque tous ont peiné, travaillé ardûment et courageusement pour s'établir et se créer un "Chez soi", où ils élèvent leurs familles en y travaillant tous les jours, au bénéfice même de leur patrie, puisque selon des statistiques irréfutables, le comté du Lac St-Jean, a prouvé depuis un quart de siècle, qu'il est le comté le plus agricole de la Province de Québec. Ce sont de vrais patriotes agriculteurs. C'est facile à prouver.—Depuis 25 ans, d'après les concours annuels, du Mérite Agricole, le ministère de l'Agriculture du Gouvernement de Québec, pour récompenser les meilleurs agriculteurs, a distribué 1,000 médailles, or, argent, et bronze aux cultivateurs les plus progressifs et méritants de toute la Province. Or, le comté du Lac St-Jean possède 350 cultivateurs qui ont été décorés de ces médailles du Mérite Agricole. Donc, plus d'un tiers des LAUREATS sont des cultivateurs du comté du Lac St-Jean.

Cette proportion augmente d'année en année puisqu'en 1915 sur 39 médailles, 27 ont été remportées par des cultivateurs du comté du Lac St-Jean, jolie proportion n'est ce pas! (9 Lauréats sur 13). Voilà des chiffres qui parlent! Ils doivent dire aux Ministres de Québec, même, réunis en conseil, qu'il est très important au point de vue de la Province, de ne pas nuire à la classe agricole du Lac St-Jean. C'est un fait reconnu que c'est un Comté tout à fait agricole, sur lequel notre belle Province doit compter pour l'avenir. Eh bien, c'est ce Comté qui est menacé de perdre une grande partie de sa valeur et de ses avantages agricoles, si le gouvernement laisse faire les Capitalistes qui, en éclusant la Décharge, ne veulent pas le "développement" de l'Agriculture. Admettant même que l'avenir (disons dans une quinzaine d'années,) l'industrie projetée,—car elle n'est qu'à l'état de projet,—puisque l'on ignore de quelle industrie il s'agit,—fera "le bonheur" des gens du Lac plus tard, ce n'est pas nécessaire de détruire actuellement cette belle région et ruiner une grande partie de cette population agricole qui rend service à la région du Lac et à toute la Province. On ne veut pas nuire aux cultivateurs du Lac St-Jean, disent, paraît-il, les promoteurs du projet, gigantesque dans sa conception, qui date de quelques années déjà. Soit! Très bien! Alors le moyen le plus sûr, c'est de ne pas relever le niveau du Lac St-Jean, qui par sa nature est un lac plat, comme son non indien même, "Pikouagami" le signifie.

Il y a quelque 50 ans, on avait construit dans la petite décharge du Lac St-Jean, des écluses beaucoup moins considérables que celle projetée par la "Québec Development Co". C'était dans le but d'aider le flottage des billots de la Cie Price, alors très influente à Chicoutimi et au Lac St-Jean. A cette époque il y avait peu d'inconvénients, puisque cette région était très peu habitée.

Qu'est-il arrivé quelques années plus tard?

Certaines paroisses du Lac St-Jean souffraient de la crue des eaux du Lac, notamment le printemps. Impossible de semer au temps voulu, le grain semé tardivement ne parvenait pas à maturité, conséquement, ces pauvres colons cultivateurs, restaient dans la plus grande misère. Un jour, un parti de généreux pionniers, ayant bien examiné les dommages causés par ces écluses, après avoir exposé leurs plaintes à qui de droit, et n'ayant pas eu de réponse satisfaisante, s'en allèrent, "hache au bras" et détruisirent si bien les écluses, barrages nuisibles, que les eaux du Lac, s'écoulaient naturellement, et les terres n'étant plus inondées furent cultivées avec avantage et profit. Aujourd'hui, aux endroits sub-

ph, modèle chefs de famille

—:o:—

Dieu fait toutes choses avec sagesse. Chaque être a sa place déterminée dans la création, sa fonction spéciale dans l'organisme universel, et sa fin particulière à atteindre pour concourir à la fin générale de l'univers qui est la gloire de Dieu.

Entre tous les hommes, S. Joseph —auquel le mois de mars est consacré—reçut une mission bien grande et bien noble, puisqu'il fut chargé de tenir visiblement la place, sur la terre, du Père Eternel lui-même au près du Verbe incarné. Il fut le substitut de la première personne de la Sainte-Trinité, le père putatif de l'Homme-Dieu, son gardien, ainsi que le protecteur de sa divine Mère, leur soutien, leur nourricier: Chef de la Sainte Famille, il y exerça l'autorité sur sa céleste épouse, Marie, toujours vierge, Mère de Dieu, et sur Jésus lui-même, le Fils de Dieu, qui tous deux lui obéissaient.

Pour cette sublime mission Dieu prépara S. Joseph et inonda son âme de grâces abondantes; et S. Joseph correspondit à ces grâces avec une grande fidélité. Il fut juste, c'est-à-dire parfait; c'est-à-dire qu'il eut toutes les qualités, toutes les vertus qu'il lui fallait pour être à la hauteur de sa position. Représentant du Tout-Puissant auprès de son Fils fait homme et de sa Mère, il comprit qu'il devait être le plus humble, le plus docile, le plus renoncé, le plus silencieux, le moins en évidence des hommes. Et pourtant, chef de la Sainte Famille, il commandait à Marie et aussi à Jésus. Il savait que cette autorité qu'il exerçait vient de Dieu. Il savait que pour bien l'exercer, cette autorité, il devait se rappeler qu'elle ne doit rien prescrire qui ne soit conforme à la volonté de Dieu, dont elle doit rester l'expression fidèle; qu'elle doit s'exercer dans l'intérêt bien compris des subordonnés, et partant être exempte de toute passion et de tout intérêt personnel; enfin qu'elle doit agir en esprit de charité et d'humilité. Il savait que, s'il y a des supérieurs et des inférieurs, c'est par une disposition de la Providence, qui veut que ceux-là tiennent sa place dans le gouvernement visible du monde. Il faut que le Père de famille se garde donc bien de substituer ses vues personnelles aux vues de Dieu dans le gouvernement de sa famille. Comme S. Joseph, qu'il prie et réfléchisse avant de commander et de réprimander et son autorité sera obéie, respectée et aimée.

On se plaint de ce que l'autorité des parents tend à s'affaiblir de plus en plus et que les enfants ne savent plus obéir. Parents chrétiens, comme votre premier devoir est de bien élever vos enfants, n'est-ce pas beaucoup de votre faute s'ils sont insubordonnés?

Je ferai bien avec vous la part des circonstances; ce n'est que juste.

L'orgueil humain se rencontre chez l'enfant, c'est sûr, et le démon, ce grand rebelle, souffle bien encore sur la terre la désobéissance et la révolte.

Mais vous avouerez, chers lecteurs, que ces conditions ont de longtemps existé.

Les idées modernes, dit-on, qui se sont infiltrées partout, portent les enfants à l'indépendance et à l'insubordination. D'accord.

Mais à qui, dans la famille, incombe le devoir d'empêcher ces idées subversives d'y pénétrer? N'est-ce pas aux parents, et d'abord aux pères de famille?

Qu'à l'exemple de S. Joseph les parents fassent donc bonne garde autour du dépôt sacré des âmes de leurs enfants, que le Maitre souverain de toutes choses leur a confié. Qu'ils leur donnent toujours à ces petits l'exemple de la fidélité à leurs devoirs envers Dieu et envers le prochain. Qu'ils éloignent d'eux tout ce qui peut les pervertir,—les mauvaises compagnies: journaux ou livres, les mauvais spectacles: cinémas ou théâtres, tous les amusements dangereux. Qu'ils ne les perdent pas de vue et ne les laissent pas errer librement par les rues, exposés à toutes les séductions. Qu'ils les instruisent de leurs devoirs et qu'ils leur assurent de bonnes écoles, tenues par des instituteurs ou des institutrices aux idées saines et soucieux de leurs devoirs; et les enfants pourront être préservés de la contagion des idées modernes.

Au reste ces idées modernes ne sont autres que les idées néfastes qui ont toujours couru le monde. Elles viennent de l'esprit mauvais contraire à l'esprit de Jésus-Christ.

C'est dans notre sainte religion que l'on trouve l'esprit de Jésus-Christ. Les parents doivent donc être dévoués à l'Eglise catholique, la gardienne de la foi, de l'ordre et des bonnes moeurs. Ils doivent se garder eux-mêmes et préserver leurs enfants de deux influences également pernicieuses auxquelles nous sommes exposés dans notre pays: l'influence protestante, à laquelle la race anglaise au Canada voudrait nous soumettre, et l'influence de la libre-pensée qu'un groupe des nôtres, imbus des idées franc-maçonniques françaises, cherche à propager et à exercer, surtout en semant la défiance et la haine contre le clergé et les institutions catholiques. Ces deux influences dangereuses, qu'il faut combattre sans trêve, partent de principes, à peu près les mêmes, diamétralement opposés à la doctrine de Jésus-Christ qui repose sur l'autorité divine transmise par le Maitre: "Allez, enseignez toutes les nations". Or on sait que le principe fondamental protestant est le libre examen. Libre examen et libre pensée, c'est toujours la substi ution de l'homme à Dieu. Le principe protestant revient à ceci: "Chacun croit comme il veut et agit comme il croit", le principe libre-penseur: "Chacun pense comme il veut et agit comme il pense". Principes qui s'accordent parfaitement entre eux et qui placent l'homme au-dessus de toute loi, en constituant son opinion ou sa pensée comme la seule règle et mesure de la moralité de ses actes. Alors tout ce que fait un protestant ou un libre-penseur est juste du moment qu'il le croit ou le pense. C'est la justification de tous les crimes, et du divorce et des atrocités allemandes, et des persécutions de race dont nous sommes l'objet en Canada, et de la législation sectaire dont l'Eglise est victime en France et en tant d'autres pays. C'est le néfaste principe du libre examen, le principe protestant qui a formé cette mentalité la "kultur"; car ce principe a remplacé la Verité Eternelle, Immuable, règle universelle de la justice, par l'opinion, la pensée, disons d'un mot par le caprice individuel. Et ce principe, accepté un peu dans tous les pays, produit partout des fruits de dissention, d'oppression et de mort. On n'a qu'à ouvrir les yeux pour s'en rendre compte. Le genre humain empoisonné par ce principe se déchire, se torture et se tord dans ses sanglantes convulsions. Eh! bien, pères de familles, en garde pour vous et vos enfants contre l'infiltration de l'idée protestante comme de l'idée libre-penseuse; les deux empoisonneront votre foyer.

Faites-y plutôt régner (oh! en vous gênant s'il le faut; n'y regardez pas) les vertus dont la Sainte Famille nous offre le réconfortant spectacle, particulièrement l'autorité paternelle exercée comme S. Joseph sous le regard de Dieu l'obéissance pratiquée comme Jésus et Marie; la charité, la douceur, la fidélité, toutes les vertus, gages du bonheur terrestre et céleste qui régnait en permanence sous l'humble toit de Nazareth.

Jésus, Marie, Joseph, protégez nos familles. Faites-y fleurir les vraies vertus chrétiennes.

(Le Messager de S. Antoine).

Le centenanire des Oblats au Nord-Ouest

—:o:—

Docteur Joseph Boulanger,
Président de la Société
St-Jean-Baptiste d'Edmonton.

M. le Président,

Cent années—un souffle de Dieu, un siècle pour ses créatures—ont passé depuis que l'univers catholique émerveillé a vu naître et se propager l'illustre cohorte de conquérants des âmes recrutés par l'immortel de Mazenod.

C'était en 1816: il semblait que les orgies révolutionnaires et l'absolutisme impérial de Bonaparte avaient tué toute initiative évangélique et corrompu à sa source même—la France croyante et soumise à la Rome de Pierre—le dévoûment des apôtres et des croisés.

Erreur, les Oblats de Marie Immaculée, dignes héritiers de la tradition catholique, se lèvent à l'appel de leur fondateur comme des revenants d'un autre âge, génération non entamée par les vilenies voltairiennes ou même gallicanes, nourrissant comme les Chrétiens des Catacombes une foi d'enfant en Dieu et dans ses desseins providentiels, un amour de mère pour les humbles, les pauvres et les déshérités.

Ils ne sont qu'une poignée, mais ouvriers du Seigneur énergiques autant que modestes, ils se révèlent bientôt géants par la persévérance dans l'effort et la fécondité des résultats.

Vingt-cinq ans de résidence à Edmonton et mon titre de président d'honneur de votre société me donnent droit d'évoquer les états de services des Oblats dans l'Ouest Canadien.

1816: c'était au lendemain des despotismes de Craig et des courageuses revendications de Plessis et de Papineau. De la Rivière Rouge aux Montagnes Rocheuses s'étendait une contrée inculte et vierge de toute civilisation. Avec le coureur des bois s'introduisait le missionnaire oblat; le découvreur même ne fut souvent qu'un compagnon des Taché, des Grandin, des Lacombe.

Notre Société St-Jean-Baptiste d'Edmonton, fondée en 1894 avec M. Georges Roy comme premier président eut à son origine Mgr Grandin comme patron et le bon Père Fouquet pour chapelain. Tous nos progrès religieux et nationaux sont intimement liés à l'histoire de la Congrégation des Fils de Mazenod.

Pourquoi alors l'association dont vous êtes le premier officier ne déciderait-elle pas de rendre un hommage public et officiel à l'Ordre des Oblats à l'occasion du centenaire de leur existence.

Cette fête aurait un caractère qui permettrait à notre élément de se rallier comme un seul homme au souvenir d'une époque glorieuse, de s'incliner devant les mérites incontestables du prêtre doublé du citoyen et de célébrer dans la paix et l'union des coeurs la foi catholique et le patriotisme canadien-français sous l'égide du drapeau britannique.

Bien à vous,

WILFRID GARIEPY.

Ce 2 février 1916.

Le Canadien-Français.

Correspondance

Suite de la page 2

mergés alors, par les eaux du Lac, on voit de magnifiques propriétés, produisant d'abondantes récoltes, même quelques-unes ont été couronnées dans les concours du Mérite Agricole.

Eh bien! si ces petites écluses causaient autant de dommage, que dire de ce "barrage gigantesque" destiné à faire du Lac St-Jean une mer intérieure artificielle?

Barrer, écluser la Grande Décharge, signifie inondations annuelles des propriétés riveraines du Lac, par conséquent, mort à la culture en cette région si belle et si agricole. Ce n'est pas tout; les dommages s'étendront à toute la région du Lac St-Jean, puisque le printemps les glaces n'étant plus entraînées vers la décharge, la température demeurera glaciale et les semailles seront retardées au moins d'une quinzaine de jours, chaque printemps. En conséquence, la récolte sera fort compromise, si non annulée.

Aucune industrie ne saurait compenser les dommages causés à la plus grande partie de la population, de cette région considérée aujourd'hui une des plus fertiles de notre pays!

En résumé, il est évident tout à fait que la classe agricole du Lac St-Jean a raison de demander au gouvernement de protéger ses plus chers intérêts en refusant la permission de faire "le barrage de la Grande Décharge" tel que projeté. Que la Quebec Development Co., ou toute autre Compagnie industrielle similaire utilise les chûtes de la Grande Décharge, sans préjudice à la classe agricole c'est-à-dire qu'elle exploite les chûtes plus bas, alors, elle ne fera dommage à personne et tout le monde sera content.

Merci, M. le Rédacteur,

A.-M.-P. H. S.

Succès d'un Ingénieur-Forestier

Sous ce titre, nous lisons dans "La Patrie", de Montréal:

M. Jean-Joseph Guay, ingénieur forestier de Québec, et fils de M. J.-D. Guay, de Chicoutimi, est allé remplir un important engagement au Sault Sainte-Marie. M. Guay a accepté cet engagement de la Spanish River Lumber Co., l'une des plus grandes compagnies forestières de l'Ontario. Il sera l'assistant de M. Atkinson, gérant général des forêts de la Compagnie.

Nous pouvons ajouter que M. Guay a été recommandé à cette position par ses chefs, l'hon. Jules Allard et M. Piché, du service forestier.

Félicitations et succès à cet enfant de Chicoutimi.

Défense économique

On rapporte, de Toronto, que le grand marchand ontarien, T. Eaton, serait allé, avec une délégation, auprès du premier Ministre Hearst, réclamer la plus prompte solution possible du problème troublant des écoles bilingues. M. Eaton aurait donné de sa démarche cette raison aussi plausible que pratique:— "Je désire ardemment la fin de cette crise, car ma maison d'affaires a déjà perdu 25 pour cent de sa clientèle dans la Province de Québec, et j'entends bien ne pas la perdre toute".

Il parait que les catalogues des maisons Eaton, Simpson, et autres de l'Ontario, dont la distribution se fait justement, ces jours-ci, avant l'arrivée du printemps, sont renvoyés, par dizaines et par centaines, de Québec et de toute notre province, avec des avertissements du genre de ceux-ci, dont nous avons eu connaissance: —"Refusé", jusqu'à ce que les Canadiens français aient obtenu justice, dans l'Ontario, et jusqu'à ce qu'on nous fournisse ce catalogue en français."

Nous apprenons, de plus, que deux importantes maisons de notre ville, au moins, ont suspendu leurs relations commerciales avec des correspondants d'Ontario, auxquels ils faisaient, depuis des années, des commandes pour des milliers de piastres, en expliquant qu'on attendra, avant de renouer, la résurrection d'une ère de justice pour les Canadiens français en Ontario.

Puissent ces fermes attitudes contribuer à généraliser bientôt le nombre des "yeux qui s'ouvrent", dans la province où sévit la persécution.

(L'Action Catholique)

Feu E.-A. Claveau, M.D.

(Du Messager de St-Antoine)

La mort du Docteur Claveau, arrivée à l'Hôtel Dieu, le 9 février dernier, n'a vraiment pas été vulgaire. Profondément chrétien, et doué d'une piété ardente, les quatre semaines qu'il a passées dans les souffrances il les a consacrées à se préparer soigneusement à faire une sainte mort. Tous ceux qui l'ont visité ou soigné ont été édifiés par ses sentiments religieux et l'abnégation qui perçaient dans ses paroles. Au reste, il avait déjà montré que sa foi était sincère, il y a quelques années, lorsqu'un médecin canadien eut la triste audace de publier un ouvrage matérialiste, où il était fait litière de la doctrine catholique, le Docteur Claveau protesta fièrement et répudia le livre et l'école d'où celui-ci sortait. On lui en tint rancune; mais son attitude ne fut nullement troublée par les injures qu'on lui écrivit.

Les douleurs de ses derniers jours, il les a offertes pour l'expiation de ses manquements passés, cela tout naturellement, sans ostentation et sans respect humain, et il a accepté la mort, dans des sentiments plus larges encore d'expiation: pour hâter le retour de la paix dans le monde et pour le triomphe de l'Eglise. Assurément une fin semblable est consolante et mérite d'être signalée pour l'édification de tous.

Miséricordieux Seigneur Jésus, donnez-lui le repos éternel.

TESTIS.

R. I. P.

CORRESPONDANCE

Société St-Jean Baptiste de Montréal

—:o:—

Montréal, 2 mars 1916.

Monsieur le Directeur,

Veuillez trouver ci-dessous copie d'un ordre du jour adopté par le Conseil Général de la Société Saint-Jean Baptiste, à son assemblée régulière du 28 février. En donnant toute la publicité possible à cette résolution, vous obligerez beaucoup,

Votre bien sincèrement dévoué.

Arthur ST-PIERRE.
Chef du secrétariat.

—:o:—

"Remplie d'admiration pour l'enthousiasme et l'énergie avec lesquels les Canadiens-français du Manitoba organisent la défense de leurs droits contre les nouveaux assauts d'un gouvernement sectaire, la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal les exhorte à maintenir à tout prix l'union dont ils ont donné jusqu'ici le magnifique exemple et leur offre, avec ses plus vives sympathies, l'assurance de son indéfectible appui".

Le président général,
VICTOR MORIN.

Le Secrétaire Général,
J.-B. LAGACE.

Montréal, le 28 février 1916.

A Roberval

Notre Concert-Causerie

Il y a à peine un mois nous remercîions par la voix des journaux le public de Roberval pour l'encouragement qu'il avait donné à notre soirée de bienfaisance. Aujourd'hui, par la même voix, nous voulons exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui ont bien voulu encourager notre concert-causerie.

Qu'il nous soit permis de nommer ici Madame J.-B. Dumont qui a prodigué son temps et sa personne en des exercices qu'elle a dirigés avec une distinction et un tact exquis; Madame P.-A. Proulx, qui a mis si généreusement son salon à la disposition des Jeunes Fermières et dont les procédés si délicats ont largement contribué à soutenir leur zèle et leur courage.

Nous devons encore un tribut de gratitude à Monsieur le Président et à Messieurs les directeurs du Cercle pour la part active qu'ils ont prise dans l'organisation de notre soirée.

Il nous faut aussi mentionner la Compagnie électrique qui a mis encore une fois gratuitement ses services à notre disposition. Merci.

Les autorités ecclésiastiques et civiles de Roberval, en donnant leur approbation et en assistant au concert, ont grandement encouragé une œuvre qui n'est encore qu'à son début et qui a besoin de ces hautes protections.

Nous leur en sommes profondément reconnaissantes.

Les messieurs qui ont pris part au concert tant pour l'orchestre que pour la déclamation n'ont pas peu contribué au succès de la soirée: à eux aussi nos meilleurs mercis.

M. l'abbé J.-C. Tremblay, si dévoué aux œuvres sociales dans notre région, s'est acquis un droit tout particulier à notre reconnaissance.

En commentant, au point de vue philosophique et théologique la devise de notre Cercle "Le travail ennoblit" l'orateur, toujours si goûté, à intéressé et et ravi son nombreux auditoire. Puis en traitant du rôle de la femme au foyer chrétien et dans la société il sut montrer les dangers du féminisme et la grande importance d'une éducation qui prépare la jeune fille à devenir une femme accomplie.

Qu'on nous permette, en passant, de rappeler avec lui ce que le christianisme à fait pour la femme: il l'a consacrée reine du foyer, et lui a mis au front un diadème de pureté. Il l'a armée de pudeur et de modestie; il a posé dans sa main le sceptre de la bonté, et pénétré son action de la toute-puissance du dévouement.

Nous espérons qu'une plume plus exercée que la nôtre donnera au public une idée juste de cet éloquent discours, précieux de doctrine et d'enseignement pratique.

Puissent les appuis et les encouragements donnés à notre Cercle fortifier ses membres dans leur résolution de continuer l'œuvre avec un courage inlassable.

Le Cercle des Jeunes Fermières de Roberval.

Roberval, 7 mars 1916.

Notes Locales

DECES

Le Cercle des Jeunes Fermières a fait une perte sensible dans la personne de Mlle Marie-Jeanne Villeneuve, décédée à l'Hôtel-Dieu et inhumée vendredi.

Nos sympathies à la famille affligée.

EN RETARD

Le train de Québec qui devait nous arriver à 7.50 hrs p. m. mardi, a été retardé près de St-Gédéon, en arrière d'un train de marchandises dont l'engin était en dehors de la voie. Les premières nouvelles nous laissaient entendre que nous pourrions bien ne pas avoir de train, ni de malles, pour 24 ou 48 heures. Il n'en fut rien heureusement. Le train nous arrivait à 12.30 hrs a. m. et les malles aussi. Elles sont si intéressantes depuis le 21 février, c'est-à-dire depuis le commencement de l'offensive allemande sur Verdun. Et les nouvelles étaient bonnes, encourageantes, établissant l'erreur commise par les Allemands en désespoir de cause, la supériorité de l'armée et surtout de la tactique française.

LE BOYCOTTAGE

LES ACHATS SUR CATALOGUES

Il se continue, il s'étend partout le boycottage contre les prussiens de l'Ontario. Cette province est menacée de perdre tout son commerce avec nous. A Québec, le boycottage est à l'ordre du jour. Plusieurs grandes maisons de commerce ont cessé toutes relations d'affaires avec ceux dont ils étaient les clients, à Toronto surtout.

—:o:—

Quelques-uns de nos lecteurs ne semblent pas avoir bien compris la guerre qui est faite aux achats sur catalogue. On invite simplement le public sympathique à la cause de nos compatriotes opprimés dans la province voisine, à ne plus acheter sur catalogue de l'Ontario et surtout de Toronto. Il n'est nullement question de lois ou de règlements pour arriver à ce résultat. Que l'on achète sur catalogues à Québec, à Montréal, au lieu de le faire à Toronto, c'est tout ce qui est demandé.

Que l'on remarque cependant que tous les marchands de Chicoutimi ont été les premiers à signer un engagement d'honneur, de ne plus acheter de l'Ontario. Un grand nombre de familles ont déjà pris le même engagement, mais ce n'est que volontaire.

MORT D'UN SOLDAT ENROLE

La semaine dernière, un nommé Gagné, père de quatre enfants, enrôlé depuis quelques semaines, est mort après une journée de maladie. Le commandant Parizeau et tous ses hommes, en habits militaires, ont assisté aux funérailles, vendredi, à l'église du Sacré-Cœur du Bassin. Il y avait foule.

DE PASSAGE

M. l'avocat R. Boissonnault, le nouvel associé de MM. Lapointe & Langlais, a passé quelques jours au Château Saguenay

M. Boissonneault sera en charge du bureau de Roberval.

TEMPERATURE

Lundi soir, on pouvait admirer de superbes aurores boréales, des "clairons" comme disent nos gens. Mardi matin, nous avions une tempête de nord-est avec neige abondante.

ATTENDUS

Le Colonel Scott, le sénateur Belcourt et autres sont attendus à Chicoutimi, à la fin de la semaine prochaine.

PREFET DE COMTE

L'assemblée de tous les maires du comté de Chicoutimi pour faire l'élection du Préfet du Comté, a lieu ce matin, à l'hôtel de ville.

M. Ludger Petit, qui avait succédé à M. Jos. Tremblay, (Alexis), a été réélu unanimement pour la sixième fois. Comme il le fait tous les ans, M. Petit a invité tous ses collègues à prendre le diner au Château Saguenay.

M. Jean Maltais, de Jonquière, a été réélu sous-préfet.

VA ET VIENT

M. Bazile Villeneuve, de St-Bazile du Tableau, était à Chicoutimi hier.

LE GROS GIBIER

On a vu un grand nombre de caribous pendant tout l'hiver au Tableau. Respectueux des lois, les habitants ne les ont pas tués.

Par contre, il se fait, en face du Tableau, au gros ruisseau, un grand massacre d'origneaux. Un seul chasseur a abattu quatre femelles la semaine dernière. Où sont les officiers chargés de faire respecter les lois et punir les coupables?

PENIBLE ACCIDENT

Un curieux accident est arrivé à St-Alexis lundi dernier. M. Pitre Bonneau était occupé à soigner ses animaux à l'étable, lorsqu'une vache, en ruant, lui cassa la jambe, un peu en bas du genou. Sa femme, trouvant qu'il prenait plus de temps que d'habitude à revenir à la maison, gagna l'étable et trouva son mari incapable de marcher. Elle dut, avec le secours de voisins, le transporter en traîneau. Le Dr Drouin a remis la fracture.

EN MAUVAIS ETAT

Le chemin de terre entre l'Anse St-Jean et St-Félix d'Otis est en très mauvais état, par suite des récentes tempêtes de neige. La semaine dernière, les fils de M. Ernest Boivin ont du aller à St-Félix chercher des hommes et des chevaux pour retirer deux autres chevaux qui étaient enfoncés dans quinze pieds de neige. Deux femmes, par suite de ce contre-temps, ont dû coucher dehors par un froid de 30 dégrés.

Ce qui rend le trajet plus inquiétant, c'est que l'étable du camp du milieu a été détruite par le feu.

DEPART

Mme C. Yewdall et M. E. Prowse Christian, qui ont passé quatre mois au Château Saguenay, sont partis dimanche soir, Mme Yewdall pour Philadelphie et M. Christian pour Montréal.

M. Yewdall, M. Gross et Kilcoyne passeront encore quelques semaines à Chicoutimi.

GRAINS DE SEMENCE

On nous prie d'annoncer que les cultivateurs, les Cercles Agricoles, les Sociétés d'Agriculture, trouveront chez M. Antoine Phaneuf, cultivateur de St-Antoine de Verchères, de la graine de mil canadienne exempte de mauvaises herbes, au prix de 13 cents la livre et du blé Marquis de choix, enregistré, pour 3 1-2 cents par livre.

DE RETOUR

Notre directeur, M. L. Brousseau, est de retour d'un voyage à Montréal et à Ottawa.

AYERS LIMITEE ET NON ANGERS

Nous rapportions la semaine dernière ce que nous avait dit M. J.-T. Ayers, de Lachute, au sujet du prix de la laine et de l'importance pour les cultivateurs de s'intéresser davantage à l'élevage du mouton. Le typographe nous a fait dire M. J.-T. Angers au lieu de Ayers.

UNE ENTREVUE IMPORTANTE

Un de nos collaborateurs est allé causer avec M. L.-P. Bourgoing, le gérant de la Banque de Commerce, qui ferme ses portes à Chicoutimi au premier mai, comme nous l'avons annoncé récemment. Nous croyons intéresser nos lecteurs en reproduisant la conversation qui s'est engagée.

—J'ai appris par le "Progrès du Saguenay" que vous fermiez votre succursale le 1er mai. Est-ce bien vrai?

—Oui, monsieur, c'est la décision à laquelle on est venu le bureau de direction.

—Est-ce que vos affaires n'étaient pas satisfaisantes?

—La raison pour laquelle nous fermons est uniquement parceque nous sommes à court d'employés. Un grand nombre de nos hommes d'expérience, au dessus de 900, sont partis pour la guerre, et comme a chose est arrivée pour plusieurs autres institutions financières, il nous faut fermer certaines succursales. On trouve difficilement à remplacer des commis d'expérience comme ceux qui nous quittent.

—Etiez-vous satisfait de vos opérations ici?

—Certainement, nous avons fait un chiffre d'affaire assez satisfaisant et nous n'avons pas perdu un centin. Nous aurions pu nous attendre à plus, mais les perspectives pour l'avenir sont très bonnes et je regrette la décision à laquelle il a fallu en venir.

—Ne croyez-vous pas que votre institution, avant de s'installer à Chicoutimi, aurait dû s'assurer un certain nombre de clients et ouvrir de suite des bureaux où vous êtes actuellement.

—Je ne crois pas devoir me prononcer à ce sujet.

—Aviez-vous confiance en l'avenir de la région?

—Beaucoup; je crois que Chicoutimi et tout votre district sont appelés à un grand développement?

—Lisez-vous le "Progrès du Saguenay".

—Certainement et je le trouve très intéressant, bien fait, à la portée de la classe agricole, et rendant service à la région. Il me fait plaisir de voir que sa circulation augmente considérablement.

VENTE DE LIMITES

MM. J.-B. Simard et Arthur Simard, de St-Jérôme ont acheté les interêts des Perron au prix de $22,000.

Ils continueront les affaires comme par le passé exploitant les 35 milles de limites de la Compagnie pour faire du bois de fuseau, et du bois de commerce.

BIBLIOGRAPHIE

Le Bulletin des Rechesches Historiques. Sommaire des Nos de janvier et février.

Le tableau de l'Immaculée Conception à la basilique de Québec, P.-V. Charland.

Ambroise d'Abenton, sieur Villebois, Régis Roy.

L'origine du Chien d'or, X.

La Maréchaussée à Montréal, E.-Z. Massicotte.

Gabriel Bernon, B. Sulte.

Le Sieur Abel, anglais de nation, X.

Biographies Canadiennes.

Pierre Haimard, P. G. R.

Denis Guyon ou Dion, P.-G. R.

G.-A. de St-Germain, P.-G. R.

Jean, Adam, P.-G. R.

Réponse, P.-G. R.

Nicholas Le Vieux de Hauteville, P.-G.R.

Le mal de la Baie St-Paul, B. Sulte.

Dates canadiennes, X.

M. Philippe de Hautmisny, E.-Z. Massicotte.

Questions, X.

De Rivan de Budemont, B. Sulte.

La famille Piuze, X.

Le chatiment d'un chansonnier à Montréal, 18e siècle, E.-Z. Massicotte.

M. Pierre du Bois, baron d'Avaugour, Régis Roy.

Publications canadiennes récentes, X.

Ouvrages publiés par M. Ernest Gagnon.

M. Amyot a-t-il été délégué en Angleterre en 1763, P.-G. R.

Le travail des enfants à Montréal au XVIIe siècle, E.-Z. Massicotte.

Le capitaine de Freneuse et le naufrage de la "Renommée", P.-G. R.

Réponse.

POUR LES CULTIVATEURS

La fertilité des fermes de l'ouest

Dans son bulletin mensuel, le C.P.R. cite le cas d'un colon de l'Ouest qui paya le terrain qu'il avait acheté, avec le produit de sa première récolte. Cet homme s'était porté acquéreur près de Warner, d'un quart de section au prix de $20 l'acre et il s'était assuré d'une période de plusieurs années pour s'acquitter de sa dette. Il sema tout son terrain en blé et lorsque la récolte eut été battue, il réalisa que la moitié de la production était suffisante pour payer le prix total de la ferme. La récolte d'une seule année paya donc le coût original du terrain, les frais d'exploitation et laissa en outre au propriétaire un joli surplus. On ne peut certes guère envier des résultats plus satisfaisants.

Comme le commente le C.P.R., ce cas n'est qu'un entre mille dans l'Ouest et donne une juste idée des chances de succès qu'offrent les provinces-prairies aux colons sérieux. Aussi une foule de fermiers américains réalisent-ils actuellement ces avantages et après avoir vendu leurs fermes un bon prix aux Etats-Unis, viennent-ils s'établir dans nos fertiles provinces où le terrain se vend presque pour une chanson.

Le bétail de l'ouest et les grands froids

M. D.-G. Coleman, assistant gérant-général des lignes de l'ouest du Pacifique Canadien, vient de télégraphier à Montréal, disant que ce qui avait été publié à propos des dommages causés aux bestiaux de l'Alberta par les grands froids, n'était confirmé par aucun rapport sérieux. Voici encore ce que dit le Board of Trade de Lethbridge à ce sujet: "Après avoir consulté la ferme expérimentale de Fairfield et plusieurs personnes d'expérience, nous sommes en mesure de déclarer que les rapports sensationnels publiés par les journaux sont exagérés. Comme d'habitude, le bétail est entré en hivernement dans les meilleures conditions possibles, assuré d'une abondance de fourrage. La température de janvier a été très froide cette année et n'eussent été les précautions prises, les bestiaux des "ranchs" auraient grandement suffert de ses rigueurs, mais l'amélioration des anciennes mesures de protection sera la cause que les pertes seront certainement très légères à la fin de la saison. Les éleveurs de moutons de l'Alberta-Sud, qui devaient se réunir à Lethbridge ces jours derniers, ont remis leur assemblée à plus tard vu les grands froids, afin de donner toute leur attention aux animaux de leurs troupeaux."

L'ouest est riche en charbon

Après avoir fait des recherches sérieuses sur le sujet, le département des Ressources Naturelles du Pacifique Canadien est d'avis que les provinces de l'ouest canadien sont assez riches en charbon pour fournir de minéral à l'univer entier pendant plusieurs siècles. Nous citons ici quelques chiffres tirés de son rapport. Les mines de la Saskstchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Anglaise commencent à peine à être exploitées et cependant en une seule année, elles ont produit un total de 6,000,000 de tonnes. Comme les provinces prairies peuvent se suffire en charbon pour des siècles à venir malgré l'augmentation de leur population, il n'est pas nécessaire d'en amener de la Colombie-Anglaise et des Etats-Unis. On a calculé qu'elles peuvent se chauffer pendant 2,000 ans au taux de 20,000,000 de tonnes par année. Il paraît que dans les entrailles des trois provinces prairies et de l'est de la Colombie, gisent 143,490,000,000 de tonnes de charbon. N'est-ce pas là un chiffre digne d'inspirer confiance aux plus pessimistes, à ceux qui croient que notre planète se refroidit graduellement et que la date approche ou l'on aura plus de combustible pour se réchauffer.

Encourager le commerce local, c'est s'aider soi-même.

Lisez toutes les pages du "Progrès du Saguenay" elles sont intéressantes.

Dernières nouvelles de la guerre

L'Allemagne déclare la guerre au Portugal

Cinquante navires de guerre allemands dans la Mer du Nord

Les Allemands avanceraient dans la région de Verdun

Une dépêche reçue à deux heures cet après-midi annonce que l'Allemagne vient de déclarer la guerre au Portugal. Une dépêche de ce matin confirme le fait que cinquante gros vaisseaux allemands accompagnés de transports, sous-marins et de zeppelins voguent dans la mer du Nord au large des côtes de la Hollande. Un combat d'une grande violence a lieu entre les Français et les Allemands à la Meuse au nord-ouest de Verdun, et à l'est de la Meuse, à la côte de Talou dans la région de Douaumont. Le front de bataille a dix milles de longueur, des combats d'artillerie ont lieu sur le reste du front autour de Verdun. Berlin annonce la continuation de l'avance allemande au nord-ouest de Verdun. Les Allemands auraient capturé plus de quatre milles de tranchées françaises et fait prisonniers 58 officiers et 3277 hommes.

Les villages de Forges et de Regneville, les hauteurs de Rabin et les bois de Cunières sont tombés aux mains des Allemands, les Français ont opposé une vigoureuse résistance et ont subi de lourdes pertes, particulièrement dans la partie sud du bois de Cunières.

POTVIN.

A VENDRE

Maison avec magasin et vastes hangars. Sur la RUE RACINE au centre de la ville, près de l'Academie Commerciale.

Excellent poste de commerce. Prix modéré

S'adresser au

Procureur

du Seminaire

DR. C.-C. WARREN

Chirurgien Dentiste

BUREAUX A QUEBEC

EDIFICE LINDSAY

RUE ST-JEAN

Bureaux à Chicoutimi

Tous les deux mois, à dates fixes qui seront annoncées à l'avance.

J.N.O.

La Caisse de Petite Economie

DE CHICOUTIMI

Bureau-chef: Rue Racine

Ch coutimi

Heures de Bureau: Tous les jours de 9 hrs a. m. à 6 hrs p.m

Le mercredi soir, de 8 hrs à 9 p m

Le dimanche, de 3 à 4 p.m.

Succursale à Chicoutimi-Ouest: chez le R. R. P. P. Eudistes.

Heures de Bureau: Tous les jours de 9 hrs a.m. à 6 hrs p.m.

Autres succursales à Ste-Anne de Chicoutimi, St-Fulgence, Jonquière, Hébertville village et Station, St-Jérôme, Roberval, St-Félicien, St-Méthode, Normandin, Malbaie, Pointe au Pic, etc.

Nous payons un intérêt annuel de 3% sur tous dépôts de UN SOU à $300.00.

A. BECHARD, Gérant.

VIGORA

La Meilleure PREPARATION pour les CHEVAUX

"VIGORA" a fait ses preuves; c'est le tonique parfait qui enrichit le sang et donne au cheval un poil lisse et luisant; c'est le remède certain contre la toux, le soufle, les vers, les maladies de la peau, etc.

Prix: 50 cents la bouteille

En vente partout

POUR RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A J. B. MORIN, Pharmacien en Gros QUEBEC, CANADA.

Excursions de

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE

COLONS pour l'OUEST CANADIEN

Tous les mardis jusqu'au 31 octobre 1916.

Billets bons pour deux mois.

Taux réduits pour la Côte du Pacifique. En vigueur du 25 mars au 14 avril.

Renseignements et billets, à 30, rue St-Jean, 46 rue Dalhousie, au Château Frontenac et à la Gare du Palais, Québec.

G.-J.-P. MOORE,

Agence générale de chemins de fer et lignes transatlantiques.

Ou à E. J. HEBERT,

1er Ass. Agent Général, Trafic-Voyageurs,

Gare Windsor, Montréal, P. Q.

La Cie de Pulpe de Chicoutimi

Capital: $2,000,000.00

Fabriquants et exportateurs de Pulpe Mécanique

à 55 et 60% de siccité

Production annuelle

90,000 tonnes

CHEMINS DE FER CANADIAN NORTHERN ET QUEBEC & LAC St JEAN

CHICOUTIMI A QUEBEC

DEPART

7.20 A. M.—Tous les jours, excepté les dimanches pour Roberval et Québec, avec char parloir.

7.00 P. M.—Les dimanches seulement pour Roberval et Québec, avec char dortoir.

QUEBEC A CHICOUTIMI

.30 A. M.—Tous les jours excepté les samedis et dimanches pour Roberval et Chicoutimi avec char parloir.

8.00 P. M.—Les samedis seulement pour Roberval et Chicoutimi, avec char dortoir

Claveau & Lamarre

INGENIEURS-ARPENTEURS

Travaux municipaux, Arpentages, développements Hydro-Electriques

Rapports et estimés

BUREAUX: A l'Hôtel-de-Ville et Bloc Adélard Tremblay

Rue Racine, - - CHICOUTIMI.

SURVEYER & FRIGON

INGÉNIEURS CONSEILS

INSTALLATIONS HYDRO-ÉLECTRIQUES

Expertises, Levés de Plans, Estimations et Projets, Rapports Techniques et Financiers

56, Cote Beaver Hall - - Montréa

Docteur A. Barras

D. D. S. L. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Bureau: Rue Racine

CHICOUTIMI, - - P. Q.

QUEBEC SCRAP METAL COMPANY

Marchands Généraux

QUEBEC

Nous achetons et payons le plus haut prix pour vieux cuivre, plomb, zinc, claques, crin de cheval et bête à corne, cordage, barils vides d'huile, et peaux vertes.

demandez nos prix.

1 an mai 14-15

BIPHOSPHATE DE CHAUX DES FRERES MARISTES

Remède très efficace, contre la consomption, l'anémie et les maladies des os.

—39 ans de succès—

En vente chez les Frères Maristes.

Téléphone SAGUENAY-QUEBEC

Service Local et de Longue Distance

SE RACCORDANT AVEC La Cie de Téléphone Bell

BUREAU PRINCIPAL:

CHICOUTIMI, P.Q. - - TELEPHONE 53

ABONNEMENT:

Résidence Privée $20.00 par an

Commerce - 25.00 par an

Livres Blancs

Livres à feuillets mobiles

Etampes en Caoutchouc

Ameublement de bureau

Reliure de toute sorte

Impressions de luxe

J. J. Moore & Cie

Limitée.

Québec.

Succursale: 36, rue St-Paul, Quebec.

La Compagnie

J.-B. Rolland & Fils

Libraires, Editeurs, Papetiers et Importateurs

Représentant la célèbre marque de papier "Superfine Linen Record".

Telephone Bell Main 6423

53, rue St-Sulpice, Montreal.

Les confitures "QUEBEC PRESERVING" étant faites telles que dans les familles sont ce qu'il y a de mieux sur le marché.

DEMANDEZ LES

Quebec Preserving Co.

Quebec

COTE, BOIVIN & CIE Inc

Distributeurs en gros.

J. B. RENAUD & CIE, Enr.

Négociants

Assortiment choisi de Graines de Mil, Trèfle, Luzerne, Navette, Dactyle, Blé, Orge, Avoine, Blé-d'Inde à silos, Lentille.

Platre à terre, Engrais chimiques, etc.

Spécialités pour Cercles Agricoles.

104 à 150, Rue ST-PAUL, QUEBEC.

Edifice, Chemin de Fer Roberval-Saguenay. Phone Sag.-Qué. 63 Casier Postal 188

La Société des Ingénieurs et Arpenteurs du Sageunay

Ingénieurs, Architectes et Arpenteurs

RUE RACINE, - - - - - - - CHICOUTIMI, QUE

S'OCCUPANT SPECIALEMENT DE

Travaux Municipaux: Aqueducs, Egoûts, Macadamisage, Ponts, etc. Installation d'Usines Electriques, Moulin à Pulpe, Pouvoirs d'eau, Travaux d'Architecture, Plans et Devis.

Arpentage, Bornage, Subdivision de Terrains, Cadastre, Rapports sur limites à bois, etc.

Veuillez adresser toute communication:

J.-Y. GRENON, Ingénieur en Chef.

Le temps du grand ménage arrive et vous aurez besoin de réparer vos murs et planchers.

N'oubliez pas qu'avec la peinture préparée RAINBOW vous épargnerez de l'argent et du temps

Demandez une feuille de couleurs afin de faire votre choix.

R. C. Jamieson & Co, Limited,

Montréal.

COTE, BOIVIN & CIE, Inc,

Dépositaires.

Le Crédit Municipal-Canadien

Bureau Principal: Chicoutimi, P.Q.

SPECIALITE

Construction d'Aqueduc et d'Egouts, développement de Pouvoirs Hydrauliques, Entreprises de toutes sortes Plans et devis fournis sur application.

Téléphone 117

FEUILLETON DU PROGRES DU SAGUENAY

LA GRANDE AMIE

Par Pierre l'Ermite

No 41

Odile aime beaucoup voir le soleil se coucher par de là les lignes harmonieuses du Bois-Roux; elle possède même un album, peut-être unique, d'aquarelles dues à son pinceau, et représentant plus de cent couchers de soleil, tous d'une beauté très différente, couchers royaux dans l'or et la pourpre, soirées rouges où le ciel tout entier semble saigner au-dessus d'un incendie, ciel vert-d'eau, nuages gris-acier éparpillés comme des moutons dans l'immensité des espaces; dès aujourd'hui, le jeune homme prend ses dispositions afin que sa malade puisse les admirer le mieux possible; très souvent il dine vivement avec sa sœur, puis vient chercher Odile, et l'amène sur la route villageoise de Noureuil, auprès de la hutte de la Malvina; et là, il arrête ses chevaux devant une immense étendue de ciel, où, presque chaque soir d'été, le soleil se couche d'une façon merveilleuse derrière le rideau lointain de peupliers qui bordent la route de Chauny; puis l'on revient au pas des chevaux, dans le grand calme apaisant des crépuscules champêtres.

S'il pleut, Jacques apparaît à l'Abbaye avec toute une provision de belle humeur; et les hautes pièces étonnées semblent réveiller leurs échos pour répondre aux saillies étincelantes du grave Jacques de la Ferlandière.... Il veille à tout; comme le régime d'Odile consiste en un ensemble de précautions, le jeune homme, avec une attention discrète, mais de tous les instants, s'arrange afin qu'Odile s'y conforme, sans pourtant trop en ressentir la servitude; et ce fort a des délicatesses de maman pour amener sa fiancée à faire, pour sa santé, des sacrifices auxquels jamais, sans lui, elle n'aurait consenti à se plier.

En voiture, tout d'un coup, à un carrefour, sans se douter de rien, Odile rencontre le médecin de la Ferlandière, le brave docteur Mutin; et, comme au hasard, prend sa consultation, sans avoir eu l'énervement de la prévoir.

Peu à peu, Jacques ramène la jeune fille vers les choses qu'elle aimait. Il y a des moments dans la vie, où, froidement, on laisse se dénouer tous les liens qui attachent à l'existence et *constituent sa* raison d'être, des moments où l'on meurt partiellement, avant la mort définitive qui n'a presque plus rien à trancher. Déjà, Odile avait commencé ce douloureux travail de la séparation. Jacques l'arrête sur cette voie; et, les uns après les autres, reprend tous les liens dont beaucoup flottaient à la dérive, sur le courant de la vie, perdus au milieu du naufrage de toutes ses espérances.

Le jardin de l'Abbaye reçoit d'abord une toilette spéciale et un dessin nouveau; puis, chaque soir, Jacques arrive avec, dans ses poches, des échantillons de papiers, d'étoffes, des croquis d'ameublements; il force Odile à s'intéresser à tout, provoque son avis, entretient des discussions; bien plus, afin de retourner, de labourer plus profondément la terre des mauvais souvenirs, il lui fit refaire le voyage de Paris, mais en famille, avec Jeanne et sa tante.

Ils partirent de Tergnier un matin à 6 heures; et Odile, un peu étonnée d'elle-même et du renouveau qui apparaissait en son âme, débarque dans la capitale à 8.30 heures.

Elle ne connaissait pas Paris à cette heure matutinale, et revit, toute joyeuse, des rues où, quelques jours auparavant, elle avait promené sa lassante tristesse. Assise en voiture à côté de Jacques, elle s'intéressa au mouvement de la ville le matin, aux fillettes courant chercher le lait de leurs mamans; aux porteuses de pain; aux troupeaux de chèvres s'arrêtant aux portes pour se laisser traire par leur conducteur basque; à cette allée et venue coquette des petites ouvrières au teint pâli, aux doigts fluets, à la toilette bon marché, mais portée avec ce goût suprême dont aucune cité du monde ne possède le secret: humbles couturières, jeunes modistes, "petites main" descendant des quartiers excentriques vers le cœur de la capitale; bonnes affairées; femmes revenant de la Messe et conservant sur leur front quelque chose comme le rayonnement de leur prière; employés à la mine reposée par la nuit, s'acheminant lentement vers le bureau en lisant le journal; marchands de fleurs à la voiture, bouquetières au panier, tout le mouvement de la rue sans l'énervement de la poussière et de la chaleur; et, sur tout cela, l'air rafraichi, le soleil levant qui découpe de larges bandes d'ombre fraîche au pied des maisons, le soleil qui éclaire sans aveugler et attiédit sans tout rôtir.

Comme si la capitale voulait définitivement se réconcilier avec la jeune fille, il n'y eut aucun des ennuis ordinaires aux acheteurs pressés de repartir; pas de foule dans les magasins, les employés furent aimables, se montrèrent empressés auprès des jeunes gens, descendirent d'eux-mêmes le ban et l'arrière-ban des échantillons; et midi sonnait à l'horloge du Conseil d'Etat, qu'Odile, encore au Louvre, parlait du Bon Marché pour le soir!

Mais Jacques ne voulut pas: c'était assez de fatigue pour aujourd'hui....on repartirait par l'expresse de 3.50 heures. Et comme Odile proteste, Jacques déclare qu'il est le maître, puisqu'il est le fiancé, le mari de demain!....Ce qui fit beaucoup rire.

Puis, sous ensemble, ils allèrent déjeuner dans un restaurant du boulevard, où, contrairement à toutes ses prévisions, Odile s'amusa encore. Elle voulut commander le menu elle-même, et choisir des plats inconnus à la cuisine de l'Abbaye. Le déjeuner débuta très gaiement avec un potage "Esau" réclamé spécialement par Jacques, que ce vocable biblique intriguait; le jeune homme prit d'ailleurs une mine navrée en voyant arriver un prosaïque potage....aux lentilles, au lieu de magnificences culinaires que, pour une fois, il avait rêvées. Odile fit la grande enfant, et tint à ce que Jacques l'absorbât jusqu'à la dernière lentille....Jeanne et latante étaient heureuses de voir ainsi le visage d'Odile s'éclairer; la journée fut excellente.

—Vous voyez, Jacques, disait Odile dans le wagon, il ne faut plus me quitter: A vos côtés tout devient beau....même cet affreux Paris.

—Mais, pardon, ma grande!....quelle est la jeune fille qui est venue toute seule, et en cachette, voir le docteur Holtaut?....

—A propos, interrompt Odile en riant, c'est regrettable de ne pas lui avoir déposé notre carte, à cet exquis docteur!....

—Nous prendrons notre revanche dans quelques mois....Ne le cartonnons qu'au retour de notre voyage de noces..

—Où le ferons-nous, ce voyage....? A Sainte-Odile....?

—Non; Sainte-Odile, c'est tout de suite, dans une dizaine de jours, pendant qu'il fait très chaud....Vous voulez bien?

Et Odile avec le geste devenu familier depuis leurs fiançailles, lui tend la main, sa figure s'éclaire de son bon sourire d'autrefois:

—Mais, ami, puisque vous êtes le maître!!....Vous savez bien, vous l'avez dit tout à l'heure, au Louvre....

Le lendemain du voyage à Paris, Jacques, à cheval, passa devant l'Abbaye de très bonne heure pour surveiller ses ouvriers; et en côtoyant le long mur de la propriété, tout ourlé de lierre, il s'aperçut avec un certain étonnement que les fenêtres de la chambre d'Odile étaient déjà toutes grandes ouvertes.

Alors, tout bas, il appela:

—Odile!.....

Personne ne répondit.

Un peu inquiet, Jacques met son cheval sur la bordure gazonnée et fait le tour de l'Abbaye. Arrivé devant la barrière blanche du cottage, il aperçoit Odile en peignoir, gracieuse comme une apparition. Elle revenait du jardin avec une fraîche, une éclatante gerbe de fleurs dans les bras; elle s'arrêta devant son atelier de peinture, et s'installa pour faire des bouquets dans de vieux cuivres dont elle avait la passion.

Jacques allait discrètement se retirer, mais Djinn aboya tout à coup avec transport. Odile lève brusquement la tête, et aperçoit Jacques, un peu confus de son indiscrétion, mais très joyeux, et qui lui tire un gai coup de chapeau....

—Déjà levée....! fait-il avec l'intonation heureuse d'un médecin de famille, dont la cure dépasse toutes les espérances.

—Mais oui.....

—Et....on peut entrer....?

—Non, Monsieur!....

Ce "Monsieur" amuse beaucoup le jeune homme.

—Tout à l'heure....insiste-t-il.... en repassant?....

—Peut-être!.... répond Odile, taquine.

En effet, à 10 heures, Jacques revint et trouva sa fiancée dans l'atelier, très occupée à peindre; elle n'était pas entrée dans cette pièce depuis un mois.

Et comme Jacques, de plus en plus heureux, admirait cette ardeur au travail, la jeune fille lui expliqua qu'elle s'entraînait pour Sainte-Odile:

—Il y aura là-bas, je suis sûre, bien des paysages à faire et des croquis à prendre?.....

—Vous trouverez des paysages superbes!

—C'est toujours entendu, nous partons la semaine prochaine, tous les quatre?

—Tout à fait arrêté.

—Et quel genre de paysages....tristes....gais?....

—Oh! vous savez, Odile, le spectacle est dans le spectateur; chaque paysage est beau, tout dépend de ceux avec qui on le voit.

—Et avec moi....? demande Odile en regardant Jacques bien en face avec ses grands yeux bleus.

—.....!!!

Ils partirent, en effet, un soir, tous les quatre, par l'express de la gare de l'Est; et le voyage entier ne fut que l'adaptation exquise de la dernière parole de Jacques: "Chaque paysage est beau, tout dépend de ceux avec qui on le voit". Il aurait pu ajouter: "Tous les voyages sont faciles—même le grand voyage,—pourvu qu'aux heures dures ont ait une main amie pour appuyer la sienne". Odile semblait voir la nature entière dans les yeux de Jacques et se sentir partout chez elle quand son fiancé était-là.

A suivre

Abonnez-vous au "Progrès du Saguenay"

LA BANQUE NAT

(Incorporée en 186

CAPITAL.....$2,00

RESERVE..... $1,8

Nous payons l'intérêt à nos

2 FOIS L'AN

A NOS 180 BUREAUX AU CANADA

Nous acceptons des DEPOTS de $1.00 et de plus. L'INTERET est calculé sur la balance minimum a chaque mois.

Nous avons des correspondants par le monde entier et nos MANDATS de VOYAGE sont payables AU PAIR par tous.

Notre bureau de PARIS, (14, rue Auber) offre des avantages exceptionnels au PUBLIC VOYAGEUR.

Les virements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux et les placements sont effectués en EUROPE, aux ETATS-UNIS et au CANADA, aux PLUS BAS TAUX.

F.-A. GAUTHIER, gérant à Chicoutimi.

FONDEE EN 1855

LA BANQUE MOLSONS

CAPITAL ET FONDS DE RESERVE $8,800,000

96 SUCCURSALES AU CANADA

Toutes affaires de Banque transigées

Lettres de crédit circulaires, Mandats d'argent.

DEPARTEMENT D'EPARGNE

Le plus haut taux d'intérêt alloué.

H. Stevenson, gérant.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

AVEC LAQUELLE EST AMALGAMÉE LA

BANQUE "EASTERN TOWNSHIPS"

SIR EDMUND WALKER, C.V.O., LL.D., D.C.L., Président

JOHN AIRD, Gérant Général H. V. F. JONES, Assistant Gérant Général

CAPITAL PAYÉ, $15,000,000 FONDS DE RÉSERVE, $13,500,000

AFFAIRES AGRICOLES

La Banque Canadienne de Commerce offre aux cultivateurs toutes les facilités pour la transaction de leurs affaires de banque, y compris l'escompte et l'encaissement de leurs bordereaux de vente de produits. T69

Succursale à Chicoutimi, rue Racine,

L.-P. BOURGOING gérant.

Avez-vous déjà employé la

Farine "Five Thistles"

Sinon commandez-en de suite, et vous aurez ce qu'il y a de mieux, c'est une des meilleures marques sur le marché et elle a toujours donné satisfaction.

DEMANDEZ-LA

PETERBOROUGH CEREAL Co.,

PETERBOROUGH ONT.

COTE, BOIVIN & CIE, INC.

ROBERVAL -- HEBERTVILLE -- CHICOUTIMI

Marchands en gros

Epiceries, Provisions, Ferronneries

N'OUBLIEZ PAS DE DEMANDER NOS PRIX AVANT DE PLACER VOTRE COMMANDE

Blanchette & Frère

RUE CARTIER, - - - - CHICOUTIMI.

MARCHANDS DE BOIS

De toutes sortes pour construction de bâtisses, etc.

GROS ET DETAIL

Bois sec préparé, pour portes, chassis, moulures, encadrements, planchers, etc.

Une grande quantité de bardeaux à vendre à des conditions défiant toute concurrence.

Venez me voir avant de faire vos achats.

Depuis des mois un moulin à préparer le bois a été ajouté à l'établissement, ce qui met les propriétaires en mesure d'avoir toujours en stock, cadrages, moulures, tringles, etc.

Aussi bois de chauffage sec et vert.

ES CULTIVATEURS
Marché
rnières cotations.

rines		
	0 55	0 60
	0 80	0 90
Orge à Brasser	0 00	0 95
	0 00	0 90
Blé-d'inde	1 10	1 10
Sarrasin	2 90	3 00
Pois	1 10	4 40
Fèves		
Farines:		
Patente d'hiver	6 25	6 50
Patente Man.	7 10	7 25
Straight Roller	5 40	6 00
Extra	p. brl 0 00	5 75
Superfine	p. "	5 00
	Prix en gros	
Far. de boulg assr. bl.	6 70	6 75
Patent Hung. 98 lbs.	3 35	3 45
Fare. fortes à levains	3 10	3 20
Patent d'Ontario	2 90	2 90
Straight Roller	2 80	2 80
Extra	2 35	2 35
Superfine	2 20	2 20
Fine	2 10	2 10
Son, par 100 lbs	1 30	1 30
Gru blanc	1 75	1 85
Moulée d'avoine	1 85	2 05
Avoine roulée	2 75	2 75
Barley	3 00	3 25
Farine de blé-d'inde	1 80	1 85
Provisions		
Bœuf salé mess 200 brl.	25 00	26 00
Lard short cut brl	25 00	26 50
Lard clear Back	31 00	31 00
Clearfet	25 00	27 00
Saindoux canadien	2 80	2 90
" composé, seau	2 60	2 65
Porc abattu, p. 100 lbs.	13 50	13 50
Cottolene seau 20 lbs.	0 12	0 00
" tin. 10 lbs.	0 12 1-4	0 00
" tin. 5 lbs.	0 11 3-8	0 13 7-8
" tin. 3 lbs.	0 12	0 14 3-4
Saindoux chaudière 3lbs	0 12 1-4	0 15
" " 5 lbs	0 12 7-8	0 15 1-2
" " 10 lbs	0 12 3-4	0 15 3-8
Petits Jambons	0 17 1-2	0 18
Gros "	0 16	0 15
Pic-Nic "	0 13	0 14
Epaules roulées	0 14 1-2	0 15
Bacon	0 17	0 18
Produits de la ferme		
Beurre:		
Frais de laiterie	lbs. 0 30	0 31
Crémeries choix	lbs. 0 33	0 35
Second choix	lbs. 0 31	0 31
Fromage:		
Coloré, vieux	0 00	0 20
Nouveau, coloré	0 00	0 18
Divers:		
Œufs frais	0 32	0 33
" ordinaires	0 25	0 26
Sucre d'érable:		
Sucre d'érable, liv.	0 14	0 14
Sirop " gal.	1 40	1 40
Pommes de terre		
Par lot de char pr sac.	0 00	1 90
Par jobs "	0 00	0 00
Volailles.		
Poulets	0.18	0.24
Vieilles Volailles	0.13	0.14
Fèves:		
Blanche triées pr 60 lbs.	4 00	4 40
Yellow Eye	3 50	3 50
Prov. de Québec	4 50	4 50
Fourrages:		
Foin pressé No 1 tonne	23 00	23 00
Paille pressée tonne	12 00	12 00
Laine		
Toison du Canada p. lb.	0 27	0 30
Noire par lb	0 00	0 28
Peaux		
Prix payés aux bouchers		
PEAUX INSPECTEES	Prix en gors	
P. vertes No 1, 25 à 60 lbs	0 00 00 21	1-2
Peaux vertes No 2	0 00 00 19	1-2
Peaux vertes No 3	0 00 00 18	1-2
Peaux bœuf flat (sans être Inspectées)	0 00	18 00
Peaux agneaux	0 00	0 00
Peaux veaux gras No 1	0 00	0 15
Peaux veaux gras No 2	0 00	0 14
Peaux cheval No 1	0 00	3 00
Toronto, No 1	0 00	18 00
Toronto, No 2	0 00	17 50
Montréal No 1	0 00	00 21
Montréal No 2	0 00	00 20
Montréal No 3	0 00	00 19
Pelleteries		
Rat musqué(automne)	0 20	0 40
Rat musqué(hiver)	0 30	0 50
Rat musqué(primtemps)	0 40	0 60
Vison, foncé	4 00	6 00
Vison, pâle	3 00	3 50
Martre (du Sud) suiv. qté.	2 50	5 00
Renard rouge, suiv. saison	3 50	7 00
Renard argenté	$200 à	$400
Renard croisé	5 00	15 00
Chat sauvage	0 25	2 00
Pecan, suiv. saison et grand.	8 00	25 00
Loup-cervier, suiv. grandeur et qualité	6 00	20 00
Ours noir, suiv. grandeur et saison	0 25	2 75
Peaux canadiennes suiv. sais.	8 00	25 00
Belette Blanche suiv. qté.	0 00	17 50
Loutre suiv. qté et couleur.	22 00	35 00

Les plantes d'appartements

Suite

41. *Lauriers.* Cette famille comprend: le laurier d'Apollon nobilis, dit laurier sauce; le laurier de Portugal, le laurier cerise, le laurier Amande, le laurier rose, le laurier tin, etc. Le nobilis, parfois buissonneux, atteint jusqu'à 30 pieds de haut dans la région Méditerranéenne, sur un fonds d'alluvions riches. Les feuilles sont lancéolées, d'un vert foncé, persistantes; on s'en sert pour donner un bon goût aux sauces. Il aime un sol sec, chaud, pierreux; on le multiplie de drageons et de marcottes; la tige une fois élancée à 5, 6 pieds du sol, on peut lui former une belle tête ronde, au moyen de la taille, pour décorer des allées, des perrons, des vestibules.. Le laurier de Portugal est un arbrisseau de 15 à 18 pieds, touffu, à rameaux dressés, formant une tête vaste et arrondie; ses jeunes pousses sont rougeâtres; feuilles ovales-lancéolées, dentelées, luisantes; fleurs petites, blanches.— Les lauriers-cerise et amande, de même taille que celui du Portugal, ont leurs rameaux étalés, leurs feuilles non dentelées, luisantes; leurs fleurs blanchâtres, odorantes, en grappes très courtes.—Le laurier rose, ou le *nerium*, de la famille des apocinées, est un arbuste buissonneux, à rameaux élancés, vigoureux; feuilles lancéolées, coriaces; fleurs grandes en cimes terminales, odorantes, généralement rouges, roses, blanches, selon les variétés. Multiplication facile de bouture, qui reprennent aisément à l'air libre, ou dans des bouteilles d'eau. Il faut bien veiller à ce que les enfants ne touchent pas à ces plantes, car les fleurs, les feuilles, le bois, renferment un suc très dangereux, pouvant empoisonner. Enfin, le laurier-tin, arbrisseau de 6 à 9 pieds, buissonneux, présente ses rameaux dressés, ses feuilles ovales-oblongues très entières, persistantes, d'un beau vert en dessus, pâle en dessous; fleurs d'abord rosées, puis blanches. Il existe des variétés à feuilles panachées: *rotondifolium, hirtum, lucidum.*

42. *Libonia*, de la famille des acanthacées. Petit arbrisseau introduit en Europe par M. Libon, voyageur belge. Cette charmante plante, provenant du Brésil, est caractérisée par ses pousses buissonneuses, ses feuilles ovales-spatulées, ses fleurs nombreuses tout l'hiver, bicolores, soit rouge cinabre ou vermillon depuis la base jusque vers le milieu de la corolle, puis jaune orange à l'extrémité. On la cultive en serre froide-tempérée; multiplication de boutures sur couche tiède; terrain ordinaire léger.

43. *Lierre, hedera*, du celtique *hedra*, corde. De la famille des araliacées. Arbrisseaux droits ou grimpants, à l'aide de petites racines adventives,—les lierres jouent un grand rôle en horticulture pour garnir murs, rochers, troncs d'arbres, bordures et plafonds d'appartements. Il en existe beaucoup de variétés, qu'on multiplie de semis, de marcottes, de boutures: *hibernica*, d'Irlande, grandes feuilles vert foncé; algeriensis, d'Alger, feuilles énormes, moins coriaces; *canariensis*, des canaries, feuilles presque cordiformes; *partifolia*, lierre d'appartement, et un grand nombre de panachures. Le lierre prospère presque partout, en terrain frais; mais il redoute les situations trop exposées au soleil.

44. *Muguet.* (Convallaria). du latin convallis, vallée; et du grec leiron, les: lis des vallées. Petites plantes vivaces à rhizome souterrain; tiges feuillées, terminées par une grappe de fleurs penchées en grelot, à cinq dents. Le muguet prospère dans un sol substantiel, meuble, frais; on le multiplie d'éclats, en automne ou au printemps. L'espèce *maialis*, ou muguet de mai, est recherchée pour ses fleurs très ardentes.

45. *Myrte*, du grec *myron*, essence: allusion au délicieux parfum des fleurs. De la famille des myrtacées. Arbrisseau à feuilles opposées, ponctuées; fleurs axillaires pédonculées et solitaires; fruit charnu de la grosseur d'un petit grain de raisin. Il en existe une vingtaine de variétés, de serre froide ou tempérée; la plus commune est un arbrisseau d'orangerie pouvant atteindre 6 pieds de haut; feuilles ovales, fleurs blanches, fruits formant des baies noires, arrondis, aromatiques. Culture à peu près analogue à celle des lauriers.

A suivre

ON DEMANDE

On demande une bonne servante.

Références exigées

S'adresser à

Jean A. Claveau

Ingenieur-Civil

Chicoutimi, P. Q.,

J. N. O.

Terre à vendre

Une terre de 200 acres, toute en culture, entre Jonquière et Kénogami. Bonnes maisons, étable et dépendances. Machines aratoires. Troupeaux d'animaux de la ferme. Service d'aqueduc à la maison et à l'étable.

Conditions de paiement des plus faciles. S'adresser à

Adélard HARVEY
Jonquières

15 fois 20 jan-27 avril.

DEMANDE

Un homme de confiance pour vendre à Chicoutimi et dans la région environnante nos arbres fruitiers vivaces et les produits de notre pépinière.

Nous avons des listes toute prêtes des variétés acclimatées dans la province de Québec.

Commission généreuse.

Le territoire assigné est exclusivement réservé à notre représentant.

Catalogue et littérature en français.

Stone & Wellington

Pépinières Fonthell
TORONTO, Ontario—(Etablie en 1837)
3 mois—30 mars.

La Cie du Chemin de Fer

Roberval-Saguenay

HORAIRE EN VIGUEUR
LE 10 OCTOBRE 1915
LE DIMANCHE SEULEMENT

Départ de Bagotville pour Laterrière, Chicoutimi-Ouest et Ha! Bay Jct. . . . . 5.15 P. M.
Départ de Bagotville pour Chicoutimi et Ha! Ha! Bay Jct 6.25 A. M.
Départ de Chicoutimi Ouest pour Laterrière et Bagotville. . . . . 7.35 A. M.
Départ de Chicoutimi pour Bagotville . . . . . 7.10 P. M.
Départ de Laterrière pour Chicoutimi-Ouest et Ha! Ha! Bay Jct. . . . . 6.20 P. M.
Départ de Laterrière pour Bagotville. . . . . 8.30 A. M.
Départ de Ha! Ha! Bay Jct pour Chicoutimi-Ouest, Laterrière et Bagotville 7.50 A. M.
Départ de Ha! Ha! Bay Jct pour Bagotville. . . . . 7.25 P. M.

TOUS LES JOURS EXCEPTE LE DIMANCHE ET LUNDI

Départ de Bagotville pour Laterrière, Chicoutimi-Ouest et Ha! Ha! Bay Jonction . . 5.15 A. M.
Départ de Chicoutimi-Ouest pour Ha! Ha! Bay Jct. . . . . 6.20 A. M.
Départ de Laterrière pour Ha! Ha! Bay Jct et Chicoutimi. . 6.20 A. M.

TOUS LES JOURS EXCEPTE SAMEDI ET DIMANCHE

Départ de Chicoutimi-Ouest pour Laterrière et Bagotville. 7.30 P. M.
Départ de Laterrière pour Bagotville. . . . . 8.30 P. M.
Départ de Ha! Ha! Bay Jct pour Laterrière et Bagotville 7.50 P. M.

Pour toutes autres informations s'adresser à

J.-E. ROBITAILLE, Controleur.
Bâtisse Roberval-Saguenay,
Téléphone 50 Annexe.

Lisez toutes les pages du " Progres du Saguenay ". Elles sont interessantes.

Phone 5643

Herménégilde Paré

FABRICANT DE

Poudre à pâte, moutarde française, Amidon de maïs, "corn starch," sirop de fruits et eau de javelle.

BUREAU: 22, rue Kirouac,
FABRIQUE: 185½, rue Colomb
QUEBEC.

3 mois 23 déc-17 mars

FUMEZ LE TABAC

ROSE QUESNEL

DOUX ET NATUREL

Rock City Tobacco Co. Ltd,
Québec.

HOTEL RIENDEAU

Le rendez-vous des canadiens-français qui visitent la métropole

58 et 60 Place Jacques-Cartier - - Montréal

La cuisine, le service de la table et l'aménagement sont de première classe. L'urbanité du personnel et des propriétaires est bien connu.

Prix raisonnables.

GERVAIS & SAMSON, Propriétaires.

11-11-15 J. N. O.

La Cie Générale du Port de Chicoutimi

ENTREPOSEURS ET COURTIERS MARITIMES
ARIMEURS ET EXPEDITEURS

ASSURANCE MARITIME

Adresse Télégraphique: "Speed" Chicoutimi
Code A.B.C. 5ème Edition

Rue Racine, Chicoutimi, Qué.
Canada

La Fédération Ouvrière Mutuelle du Nord

Corporation ouvrière autoriée par charte péciale le 21 décembre 1912

Société de secours mutuels, de prévoyance, d'économie domestique et sociale et d'organisation du travail.

OBJET DE LA SOCIETE: protection, défense et développement des intérêts religieux, sociaux et économiques de ses membres.

F.O.M.N. PAX IN JUSTITIA

POUVOIRS ET PREROGATIVES des plus étendus pour atteindre ses fins, notamment: d'établir des caisses de secours des coopérations de production et de consommation, des écoles techniques et des arts et métiers, des bureaux de placement, etc.

SUCCURSALES à Jonquière, Kénogami, St-Alphonse et Ouiatchouan.

Siège Social: Chicoutimi, Qué.
BUREAU DE PLACEMENT

Tél. Sag.-Qué. 75 L.D. — Coin des rues Cartier et Montcalm.

JOSEPH MENARD, Président.
DANIEL-E. OUELLET, Secrétaire-Trésorier.
Mgr EUG. LAPOINTE Aumônier.

1'an-mars 1914

Les Prevoyants du Canada

ASSURANCE FONDS DE PENSION

Capital autorisé $500 000.00
Actif du Fonds de Pension, le 31 décembre 1915 $772 698 99

L'année du million

OGRESSION DE LA COMPAGNIE JUSQU'AU 30 DECEMBRE 1915

	Sections	Sociétaires	Pensions	
1909	45	1 880	5,205	$16 461 96
1910	149	8.540	19 269	72 217 96
1911	224	14.228	30 910	170 670 80
1912	294	19,326	39 211	284 355 62
1913	349	24.492	47.957	423 745.31
1914	399	28.689	55.571	584 188 43
1915	455	32,155	61,468	772, 698 99

Continues cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront LES PREVOYANT DU CANADA, lorsque le temps de payer les rentes sera venu

ANTONI LESAGE,
Gérant-Général.

Bureau-Chef: 126, rue Saint-Pierre,
Edifice "Dominion", Québec.
Bureau à Montréal: Chambre 22, Edifice "La Patrie"
Agent à Chicoutimi:
J.-SIMON LAFOREST, Rue Racine, Chicoutimi.

La Caisse Populaire de Chicoutimi

Société Coopérative régie par la Loi des Syndicats de Québec

CONSEIL D'AMINISTRATION:

Président — M. F.-X. Gosselin
Vice-Président — M. Johnny Brassard.
Secrétaire-Gérant — M. A. Béchard.
Directeurs — Mgr Eug. Lapointe, Rév. Père Courtois; MM. D.-V. Morrier, A. Wagner, J.-G. Carrier, Basile Villeneuve, Eugène Fortier, F.-X. Gosselin, Johnny Brassard, et A. Béchard.

BUREAU PRINCIPAL: Salle de la Fédération Ouvrière, rue Montcalm.

BUREAUX SECONDAIRES: Au Bureau de la Cie des Eaux et de l'Electricité, rue Racine, de la Cie du chemin chemin de fer Roberval-Saguenay, Rue Racine.

Le montant des actions est de $5.00.
La Caisse Populaire paie un intérêt de 3 pour cent sur les moindres dépôts.
La Caisse Populaire prête à des conditions exceptionnellement avantageuses; mais à ses actionnaires ou sociétaires seulement.
Pour plus de renseignements, s'adresser au Secrétaire-Gérant, aux directeurs ou aux chefs de Bureaux.

NOTA: La Compagnie de Pulpe de Chicoutimi garantit 3% d'intérêt supplémentaire sur le montant des actions prises par ses ouvriers dans La Caisse Populaire de Chicoutimi.

Le modèle 75 Overland est un char de famille, confortable et possède tous les avantages d'un char dispendieux.

Le moteur du 75 est puissant, d'une force amplement suffisante pour la pesanteur du char qui n'est que de 2160 livres. Le démarrage est électrique, l'allumage est par magneto à haute tension, l'empattement de 104 pouces avec des pneus de 4 pouces, des jantes démontables; pour dire un dernier mot, le char Overland 75 a tout ce que peut désirer un acheteur qui cherche la valeur et le confort.

La manufacture fabrique 600 chars par jour, c'est ce qui permet de pouvoir offrir un modèle à un prix aussi bas.

Le modèle 75 Overland est une vraie beauté.

L'engin est un quatre cylindres en bloc, les pistons sont 3 1-8 par 5 pouces. La force motrice est de 25 c.v. d'un dessin les plus modernes.

Le modèle 75 Overland possède un magneto à haute tention d'un modèle employé par les manufactures de chars de 1ère marque.

Le système électrique est du principe de deux unités et est l'un des plus en vogue sur le marché.

Le modèle 75 comme tout autre Overland est un char très aisé à conduire n'importe quel membre de votre famille peut le conduire avec aisance et sureté.

Les boutons électriques sont placés sur la colonne de direction c'est le même système employé sur les chars de haut prix.

Une femme peut mettre en mouvement le char 75 Overland avec facilité, comme d'ailleurs tout autre Overland et les freins sont très forts.

Pour récapituler nous vous présentons dans le char Overland 75 une automobile qui fera l'affaire de l'acheteur le plus particulier comme il fait le désespoir de nos compétiteurs qui ne peuvent par arriver à vous offrir une valeur semblable. Lisez bien les spécifications et comparez avec n'importe quel char sur le marché en dessous de mille piastres sans exception et vous allez convenir que le char Overland 75 est la meilleur proposition qui vous soit faite.

MODÈLE 75

$850

LIVRE A HAMILTON

Spécifications

OVERLAND No 75, cinq passagers	$850.00 à Hamilton.
	$875.00 à Québec
OVERLAND No. 75, deux passagers	$825.00 à Hamilton.
	$850.00 à Québec.
Empattement	104 pouces.
Moteur	25 forces, diamètre 3 1-8 par 5 pouces, Monobloc
Allumage	Magneto à haute tension.
Contrôle	Leviers au centre, roue de direction à gauche.
Essieu	Type flottant.
Eclairage	Electrique, système double, générateur et moteur.
Démarrage	Electrique.
Pneus	31 par 4 anti dérapants (nos-nkid) à l'arrière avec jantes démontables
Pesanteur	2,160 livres.

SPECIFICATION MODELE 83B

OVERLAND No 83B, cinq passagers

$965.50 à Hamilton

$990.50 à Québec.

Empattement	106 pouces.
Moteur	35 forces 4 cylindre 4 1-8 p. 4 1-2
Allumage	Magneto à haute tension.
Démarrage	Electrique indépendant générateur.
Controle	Leviers au centre, roue de direction à droite ou gauche suivant la demande.
Essieu	Type flottant.
Eclairage	Electrique, système double, générateur et moteur.
Pneus	33 par 4, anti dérapants (non-skid en arrière).
Pesanteur	2,700 livres.

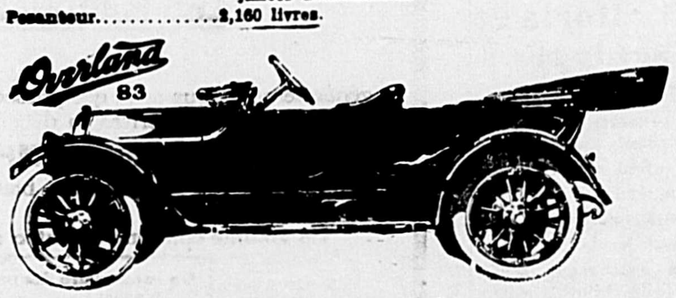

Modèle 83 $1075 livré à Québec

SPECIFICATION MODELES 86

OVERLAND No 86, six cylindres, 7 passagers

$1,600 à Hamilton.

$1,625 livré à Québec.

Empattement	125 pouces.
Moteur	Continental, monobloc, six cylindres 3 1-2 par 5 1-4, développant 45 forces c.-v.
Allumage	Magneto a haute tension.
Contrôle	Leviers au centre, roue de direction à gauche.
Essieu d'arrière	Type flottant. L'essieu démontable sans enlever les roues
Eclairage	Electrique, système double, avec générateur et moteur.
Demarrage	Electrique.
Pneus	35 par 4 1-2, anti dérapants (non-skid) en arrière.
Pésanteur	3,200 livres.

AU GARAGE COMPTANT Enrg.

EUG. JULIEN & CIE LIMITEE, Prop., 1200 et 1204, St-Valier, QUEBEC.

Nouvelles de la région

A STE-ANNE

NAISSANCES

BOIS.—Le 15 fév. M. et Mde Alfred Bois une fille, baptisée sous les noms de M.-Rose-Odila. Parrain et marraine: M. et Mde Théodore Gagné.

RICARD.—16 fév. M. et Mde Philippe Ricard, un fils, baptisé sous les noms de M.-Gérard-Georges-Aimé. Parrain et marraine: Ludger Tremblay et Mde Prime Gravel.

LAFORGE.—24 fév. M. et Mde William Laforge un fils, baptisé sous les noms de René-Pierre-Eugène. Parrain et marraine: M. et Mde Joseph Morrissette.

TREMBLAY.—25 fév. M. et Mde François Tremblay une fille, baptisée sous les noms de M.-Blanche-Béatrice. Parrain et marraine: M. Eugène Tremblay, fils de Georges, et Mlle Marie-Louise Gravel.

OUELLET.—1 mars M. et Mde André Ouellet une fille, baptisée sous les noms de M.-Blanche-Simonne. Parrain et marraine: Wilfrid Ouellet et Laetitia Tremblay, fille d'Ernest.

TREMBLAY.—2 mars, M. et Mde Edmond Tremblay un fils, baptisé sous les noms de François-Jean-Joseph. Parrain et marraine: M. Joseph Morrissette, contracteur, et Mme Pitre Lagacé.

SEPULTURES

Le 18 fév. a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Dame Marie-Anne-Gilbert, épouse de François Brassard de St-Fulgence; elle était âgée de 54 ans. Un grand nombre de parents et d'amis assistaient.

Le 4 mars, a été inhumée dans le cimetière de cette paroisse le corps de Marie-Berthe, fille de M. Thomas Tremblay et de Marguerite Gagnon, elle était âgée de de 6 ans.

6 mars, J.-Robert-Oscar, fils de François Tremblay et de Ida Savard, décédé le 4 à l'âge de 6 mois.

Nos condoléances à ces familles en deuil.

DIVERS

Le feu que nous avons eu dernièrement devrait, il nous semble, faire penser à nos conseillers qu'il serait temps d'organiser un corps de pompiers. En effet si quatre ou cinq citoyens étaient nommés pour faire fonction de pompiers en cas d'incendie il y aurait plus d'ordre dans la lutte contre le terrible élément. Organisons-nous.

—Aurons-nous une banque à Ste-Anne? la requête de l'automne dernier ne parait pas produire grand chose.

—M. Théodule Gauthier du 6e rang est gravement malade.

JOUTE DE GOURET

Dimanche dernier à 2 heures notre club local a reçu la visite du club Hébertville. Les joueurs se sont alignés comme suit:

Hébertville		Ste-Anne
Dion	gardien des buts	R. Gagnon
L. Gagnon	point	C. Dufour
L. Duchêne	cover p.	A. Gagnon
L.-P. Gagnon	centre	A. Tremblay
Pontbriand	Aile droite	D. Gauthier
Marcotte	aile gauche	J. Pedneault

Substituts

Moreau ..... G. Boucher
B. Côté ..... O. Boucher
..... G.-H. Desbiens
..... L. Petit

Arbitre MM. L. Beaulieu et Marius Savard.

Le résultat a été 6 à 3 en faveur du club local.

Première période

1 Ste-Anne, A Tremblay, ...5.15
2 Ste-Anne, G.-H. Desbiens.....13.05

Deuxième période

3 Ste-Anne, A. Tremblay.....2.04
4 Hébertville, L.-P. Gagnon.....3.08
5 Ste-Anne, A. Tremblay.....5.11

Troisième période

7 Ste-Anne, D. Gauthier.....3.45
8 Hébertville, L.-P. Gagnon.....8.18
9 Ste-Anne, D. Gauthier.....6.17

Punitions, première période: Pontbriand 2 minutes; deuxième période: A. A. Tremblay 2 minutes; troisième période: Pontbrinad 2 minutes.

Notre gardien des buts R. Gagnon s'est distingué à maintes reprises en réduisant à néant les assauts des visiteurs. On peut dire que tous les joueurs ont bien fait leur devoir; signalons A. Tremblay, D. Gauthier et G. Boucher.

Marcotte et L.-P. Gagnon ont été les étoiles du club Hébertville. Il n'y a pas à dire Dion a rendu de fameux services à son club. C. Dufour a été blessé grâce à une gentillesse de Pontbriand. La joute à été en somme très intéressante si l'on en juge par le grand nombre de spectateurs.

Un ami du hockey.

A ROBERVAL

CETTE COMPAGNIE....

Il parait décidé que la compagnie,—nous en ignorons encore le nom,—mais à la tête de laquelle se trouve un nommé Horton de New-York, a définitivement choisi un site à la Pointe-Bleue pour y établir ses écorceurs, au lieu de se fixer à Roberval, comme elle paraissait en avoir l'intention. Les uns disent: c'est un bluff; cette compagnie n'est pas sérieuse. Les autres de répéter: Qui veut tondre est quelquefois tondu. Quant à nous, nous n'en savons rien. Cette compagnie.....? Ces contrats de bois des habitants....? Qu'est-ce que tout cela vaut, au fond?.....?

EXPOSITION AGRICOLE

Nous lisons dans notre "Lac St-Jean" que la Société d'Agriculture tiendra une exposition agricole, à Roberval, dans le courant du mois de septembre prochain. C'est une heureuse idée et nous tenons à féliciter les directeurs de cette belle association. A ce propos pourquoi cette association ne fait-elle pas des instances auprès du gouvernement pour la nomination d'un agronome de district. Quand on songe que la nouvelle région de l'Abitibi est déjà plus avancée que nous sous ce rapport, c'est à nous demander si le comté du Lac St-Jean est devenu maintenant une quantité négligeable. C'est tout comme.

VA ET VIENT

MM. Léon Couet, gérant de la Banque Nationale, et M. J.-H. Délisle, gérant de la Banque Molson, sont partis dimanche soir, le premier pour Ottawa et le deuxième pour Montréal. M. Armand Lévesque est aussi en voyage d'affaires à Québec.

Mlles Alice Michaud, Eva Lebel, Georgette Marcotte et Mme J.-H. Délisle sont en promenade à Québec. Mlle Julia Boily est aussi en promenade pour un mois à Québec et à Montréal.

ON DIT

Que le besoin d'un bon hôtel de tempérance se fait sentir à Roberval. Avis aux capitaux qui ne sont pas engagés dans la lutte de nos compatriotes d'Ontario, il y a de l'argent à faire.

A JONQUIERE

NAISSANCES

DEROME.—Le 29 fév. Joseph-Alphonse-Robert-Jean, fils de A.-Paul Dérôme, musicien, et de Irène Thouin. Parrain et marraine: J.-A. Couture et Albertine Ferland.

BOUCHARD.—Le 1er mars, Joseph-Wilbrod, fils de Nil Bouchard et de Alice Murray. Parrain et marraine: Elphrem Bouchard et Alice Tremblay.

ST-GELAIS.—Le 4 mars, François-Paul-René, fils de Louis St-Gelais et de Annebelle Jobin. Parrain et marraine: François St-Gelais et Laura Jobin, oncle et tante de l'enfant.

GAGNE.—Le 5 mars, Marie-Rose-Jeannette, fille de Joseph Gagné et de Paméla Tremblay. Parrain et marraine: M. et Mde Arthur Gagné, oncle et tante de l'enfant.

GAGNON.—Le 6 mars, Marie-Georgiana-Irène, fille de Elzéar Gagnon et de Marianne Lapointe. Parrain et marraine: François Chouinard et Mary Lapointe.

LAPOINTE.—Le 6 mars, Joseph-Nil-René, fils de Ludger Lapointe, forgeron, et de Emilie Lapointe. Parrain et marraine: Pitre Gauthier et Alice Tremblay.

SEPULTURE

Le 3 mars a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse, le corps de Roméo Dufour, fils de Jos. Dufour et de Angéline Gilbert, âgé de 4 ans.

Nos condoléances à la famille en deuil.

MARIAGES

Le 6 mars, M. Algérie Larouche, fils de Alfred Larouche, cultivateur, et de feue Adèle Ouellet, conduisait à l'autel, Mlle Marie-Marthe Thibeault, fille de Jos. Thibeault et de Georgianna Brassard.

Le même jour, M. Philippe Bouchard, fils de Ernest Bouchard et de Lumina Villeneuve, unissait sa destinée a Mlle Mlle Diana Thibeault, fille de Arthur Thibeault et Marie Brisson.

Le même jour Jos. Elzéar Harvey, fils de Louis Harvey et de Amanda Dufour s'unissait à Mlle Florence Gauthier, fille de feu Edmond Gauthier et de feue Philomène Tremblay.

Nos souhaits de bonheur.

NAISSANCE

BOUCHARD.—Le 5 mars, Joseph-Francisse, fils de Joseph Bouchard, de la Petite Rivière aux Sables, et de Marg. Maltais. Parrain et marraine: Méridé Girard et Georgiana Maltais, oncle et tante de l'enfant.

A ST-JEROME

NAISSANCE

NOEL.—Le 25 février, Anne-Marie, fille de M. et Mme Arthur Noel. Parrain M. Joseph Potvin, marraine Mlle Marianne Boily.

A CHAMBORD

EUCHRE

M. et Mde Camille Fortin ont donné un euchre l'autre soir. Un grand nombre de parents et d'amis assistaient. Le premier prix a été gagné par Madame Toussaint Fortin, marchand de Chambord.; le prix de consolation échut à M. C. Fortin voyageur de commerce.

Il y eut goûter après le jeu de cartes.

Communiqué.

A St-Georges de Val-Jalbert

CORDONNIER DEMANDE

Un condonnier d'expérience trouverait immédiatement une bonne clientèle à Val-Jalbert (Ouiatchouan), Lac St-Jean.

Pour plus amples informations, s'adresser à J.-A. Lapointe, surintendant, Usine St-Georges, Val-Jalbert.

Suite à la page 7

BIBLIOGRAPHIE

La Revue Canadienne. Sommaire de la livraison de février 1916.

I.—Les bibliothèques canadiennes et leur histoire (I) Aegidius Fauteux.
II.—Le "Patois" canadien-français, Wilfrid Guérin.
III.—Le "Patois" du Québec, Etienne Blanchard.
IV.—Sir Louis-Hippolyte Lafontaine (II), M. B. de la Bruère.
V.—A travers les faits et les œuvres. Thomas Chapais.
VI.—Notes bibliographiques.

—:o:—

Le Naturaliste Canadien.—Janvier 1916.—Sommaire.

Une "supposition" d'oiseaux, X.
L'ornithologie au Domaine Lairet en 1915, l'abbé Burque.
Histéridés capturés à Ottawa, Fr. Germain
Un oiseau rare, R. Lavoie.
La Flore du Témiscouata, Fr M. Victorien.
Bibliographie.

CHEMIN DE FER CANADIEN-NORD

Excursions à prix réduits pour les colons

$55.55 REGINA et retour.

Départs tous les lundis, d'ici au mois d'octobre.

Réductions proportionnées a toutes les stations intermédiaires.

Chars touristes éclairés a l'électricité.

Pour informations et billets adressez-vous à l'agent du chemin de fer Canadien Nord, le plus rapproché.

Demandez à cet agent notre livret: "Le guide du Colon".

JAS. MORRISON,

Asst. Chef du service des voyageurs.

2 fs 9 mars-6 avril

INTERCOLONIAL RAILWAY

NOUVEL HORAIRE

—:o:—

Le gouvernement Canadien annonce un nouvel horaire qui entrera en vigueur mercredi, 8 mars 1916: le train "Ocean Limited" sera supprimé jusqu'à nouvel ordre, les derniers convois de ce train quitteront l'un Montréal, mardi, le 7 mars, à 7.25 du soir, l'autre, Halifax, mercredi, le 8 mars.

L'Express Maritime continuera son service quatidien dans les deux directions, entre Montréal et Halifax, le train de Montréal assurant des raccordements pour tous les endroits des provinces Maritimes et pour TerreNeuve. 1 fois.

Cultivateurs, faites lire "Le Progrès du Saguenay" par vos voisins.

On demande des couturières et un apprenti.
S'adresser à
ULDERIC JOBIN
J. N. O. 17-2-16

AVIS PUBLIC

DEFENSE DE VENDRE A CREDIT

Avis est par les présentes donné à Messieurs le marchands de St-Alphonse et d'autres lieux, que je ne ne serai pas responsable d'aucune dette contractée par Mlle Marie-Aline Boudreault, fille adoptive de Clément Bois, et enfant de Herménégilde Boudreault, de la ville de La Tuque, dans le comté de Champlain.

Messieurs les marchands sont priés de prendre note de cet avis et de se conduire en conséquence.

Signé: Herménégilde BOUDREAULT.

1 mois 9-30 mars. **La Tuque.**

VOUS QUI TOUSSEZ NUIT ET JOUR

VOUS NE CONNAISSEZ PAS LES MERVEILLEUSES PROPRIÉTÉS DU

SIROP GAUVIN **pour le RHUME**

Le nouveau Spécifique des Maladies de l'Appareil Respiratoire

SACHEZ donc qu'il suffira de quelques doses de ce sirop sans égal, composé des plus puissants remèdes connus en médecine, pour mettre fin à cette toux qui vous épuise et qui menace de vous conduire à la consomption.

EVITEZ LE DANGER—PRENEZ DU "SIROP GAUVIN pour le RHUME"

EN VENTE PARTOUT: 25c LA BOUTEILLE

J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste

650, rue Ste-Catherine Est, MONTREAL, CANADA

AVIS IMPORTANT

—:o:—

Fumeurs et amateurs de bons tabacs qui avez de la difficulté de vous procurer le tabac que vous désirez, il vous serait profitable de nous écrire. Nous pouvons vous vendre du tabac meilleur marché que partout ailleurs, parce que nous l'achetons directement du cultivateur; et nous pouvons le fournir à votre goût et vous le garantir parce que nous le préparons et classons nous-même. Par conséquent nous pouvons satisfaire tous les goûts, et nous pouvons fournir toutes les qualités de tabac fort, médium et doux au désir du fumeur. Nos prix sont de 16 cts à 20 cts, suivant la qualité.

Quand il est ordonné par quantité de 100 lbs nous payons le fret. Tous nos tabacs sont garantis vous donner satisfaction, sinon vous le retournerez et nous vous remettrons votre argent.

Si ces conditions vous intéressent, écrivez-nous pour connaître nos prix et conditions. Nous ferons notre possible pour vous donner satisfaction.

Adresse:

3338 rue St-Hubert, Montréal, P. Q.

3 mois 2 mars 1916.

Tout le monde

Jeunes et vieux, aiment la saveur délicieuse du Sirop de blé d'Inde.

EDWARDSBURG "Crown Brand"

Le Sirop de blé d'Inde

C'est un régal quotidien.—Les enfants mangent avec délice le pain sur lequel est étendu une couche de ce sirop—Il est beaucoup moins dispendieux que le beurre où les confitures. Il est délicieux avec les biscuits chauds ou les petits pains. Il donne une saveur particulière aux pommes cuites au blanc-mange et aux poudings. On en fait d'excellents bonbons. 8

3

Le "Lily White" est un sirop blanc, fait avec du blé-d'Inde, il a une saveur plus délicate que le sirop CROWN BRAND—peut être l'aimerez-vous mieux?

The Canada Starch Co. Limited, Montreal

Usine pour la fabrication et réparation de bouilloires

Le soussigné informe le public qu'il tient une usine pour la fabrication et réparation de **BOUILLOIRES MARINES ET STATIONAIRES, Aussi portes en fonte pour bouilloires stationnaires et grilles.**

Réservoirs et tuyaux de tous genres.

Machines et bouilloires de secondes mains à des prix très modérés.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

MICH. LATULIPPE

FABRICANT DE BOUILLOIRES

294 rue Dorchester - - - Québec.

Téléphone 2878. 5 fs 17 fév.-16 mars

NEILSON

N'a qu'un objet en vue:

LE MIEUX POSSIBLE!

NEILSON n'est content que lorsqu'il emploie les meilleurs ingrédients.

C'est en n'utilisant que la substance du meilleur cacao que NEILSON obtient cette enveloppe consistante et riche qui fait le renom de ses chocolats.

De la crème authentique et fraiche, des noix de choix importées sur commande, des essences de fruits et non des contrefaçons: voilà les éléments qui servent à la fabrication du chocolat NEILSON

—:o:—

Le chocolat qui se distingue des autres en les surpassant tous.

—:o:—

IMPORTANT: D'ici au 1er de janvier, 20% de rabais sur tout achat à mon magasin.

BONBONS, CHOCOLATS, FRUITS DE PREMIER CHOIX.

Pierre Varvaresso

Rue Racine.

3 mois 23 déc.-17 mars.

Prompt soulagement pour efforts et entorses. Merveilleux soulagement en une heure.

Les extraits d'herbes et de racines rares dans "Nerviline" lui donnent un merveilleux pouvoir

Vous serez surpris de la prompte action de "Nerviline" dans le soulagement de la douleur. Son efficacité est due à sa remarquable propriété pénétrante—elle va profondément jusqu'à la racine du mal. Nerviline est plus forte, plusieurs fois plus forte que les liniments ordinaires, et puis elle n'est pas graisseuse, n'a aucune seuteur mauvaise ou désagréable. Chaque goutte appliquée pénètre, soulage et guérit.

Vous ne sauriez croire comment elle soulage un effort, comment elle chasse la douleur, comment elle guérit une meurtrissure. Dix milliers de personnes disent qu'il n'y a pas de liniments la moitié aussi utiles à la maison. Et cela doit être vrai, car Nerviline est un remède sûr—un enfant même peut en faire des frictions avec de bons résultats.

Ayez Nerviline à votre portée, c'est une panacée contre les douleurs et les maux ordinaires dans toute famille. Une bouteille réduira la note du médecin, et vous pouvez vous y fier pour guérir le rhumatisme, la névralgie, le lumbago, la sciatique, le mal de dents, la pleurésie, les entorses, les enflures. Partout où il y a une douleur, frictionnez avec Nerviline.

La grande bouteille de famille à 50c. est beaucoup plus profitable. Bouteille d'essai, 25c. Chez tous les vendeurs, ou directement de Catarrhozone Co., Kingston, Canada.

NERVILINE

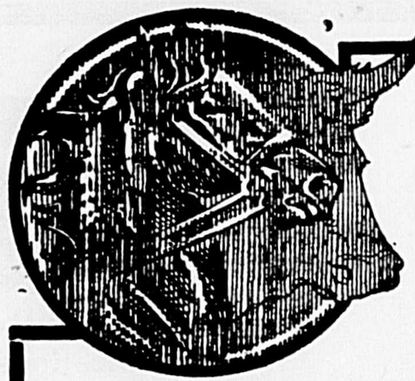

SOIGNEZ VOS ANIMAUX VOUS-MEME

LE MÉDECIN VÉTÉRINAIRE A LA FERME

Nouveau manuel de médecine vétérinaire rédigé après de longues années d'étude et de pratique par le Dr F. NICOLLE, de l'école vétérinaire d'Alfort (France.)

EXIGEZ LA NOUVELLE EDITION (1916)

soigneusement revue et corrigée, augmentée de gravures explicatives

Ouvrage complet (390 pages), clair, pratique; excellent pour:

LES ELEVEURS,

LES MARCHANDS DE BESTIAUX,

LES CULTIVATEURS,

et généralement tous ceux qui possèdent des animaux domestiques.

On y trouve décrites en détail avec

LEURS CAUSES, LEURS SYMPTOMES, LE TRAITEMENT APPROPRIE,

toutes les maladies des chevaux, boeufs, vaches, moutons, chèvres, porcs, volailles, chiens, etc.

Ce volume contient en outre:

- Un vocabulaire des principaux termes de médecine employés;
- Un formulaire de recettes pour les médicaments, leur usage et leurs doses;
- Des gravures nombreuses;
- Des planches explicatives pour les diverses maladies, la dentition, la ferrure, l'auscultation du pouls, la saignée, la ponction, etc.

Ce formulaire permet de préparer soi-même les différents remèdes et de savoir les appliquer. Cet ouvrage est appelé à rendre les plus grands services, surtout dans les campagnes où on ne peut facilement avoir un vétérinaire.

PRIX: $1.00
TOUS FRAIS PAYÉS

En vente chez L. P. DERY & FILS
Libraires en gros 89 DALHOUSIE QUEBEC, P. Q.

Non pas un catalogue, mais un livre de références.

Ce livre traite de la construction à l'épreuve du feu, de la température, et de toute épreuve, par l'emploi du béton—matériel indestructible et le plus économique de tous les matériaux de construction.

Ce livre à beaucoup aider 75,000 cultivateurs Canadiens à faire des épargnes de temps et d'argent. Il peut en faire autant pour vous.

Canada Cement Company Limited,
Edifice "Herald"
MONTREAL.

Ce Livre de Grande Valeur GRATIS

Remplissez le coupon et envoyez-le.

ENVOYEZ CE COUPON

CANADA CEMENT COMPANY LIMITED, Edifice "Herald", MONTREAL.

Messieurs:—Veuillez s.v.p. m'envoyer gratis une copie de No 382 —"L'Utilité du Ciment pour le Cultivateur".

Nom _____

Rue et No _____

Ville _____ Prov. _____

DE TEMPS ELTA LA GUERRE

"Fruit-a-tives" termine vite la guerre contre la santé.

MDE. M. DEWOLFE

East Ship Harbour, N.E.

"Il me fait grand plaisir de vous informer des merveilleux avantages que j'ai retirés de 'Fruit-a-tives'. Je souffrais horriblement depuis nombre d'années, de *constipation et de maux de tête*, et j'étais bien affligée sur tous rapports. Aucun remède ne semblait me soulager, et je décidai alors de faire l'essai de 'Fruit-a-tives'. Les résultats furent magnifiques. Après n'en avoir pris qu'une boîte, il me *semble que je suis une toute autre personne.*"

MDE. MARTHA DEWOLFE.

"Fruit-a-tives", a guéri une foule de personnes qui souffraient de *maux de tête, de constipation, de maladies du foie, de l'estomac, des rognons et de la peau; plus que ne l'a fait aucune autre médecine.*

50c. la boîte, 6 pour $2.50, grandeur d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens, ou à Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

DUBOIS.—1er mars, J.-Emilien-Arthur-René, fils d'Arthur Dubois et de Hélène Boily. Parrain et marraine: M. et Mme Ovide Guay.

TREMBLAY.—2 mars, Marie-Marcelle-Florette, fille de Ludger Tremblay et de Lauretta Aubin. Parrain Joseph Gaudreault, marraine Georgette Tremblay, sœur de l'enfant.

BOLDUC.—2 mars, Joseph-Adalbert-Paul-Emile, fils de Euclide Bolduc et de Elize Beaulieu. Parrain et marraine: M. et Mme Adalbert Lépine.

NERON.—4 mars, M.-Simonne-Béatrice, fille de Jos.-Arthur Néron et de Lucia Gaudreault. Parrain et marraine: Aimé Néron et Alice Gaudreault, oncle et tante de l'enfant.

LAPOINTE.—6 mars, Marie-Louise-Elizabeth-Blanche, fille de Jean Lapointe et de Marie-Jeanne Martel. Parrain et marraine: Jean-Joseph Lapointe frère l'enfant et Marie-Louise Savard.

TREMBLAY.—6 mars, Marie-Gabrielle-Lucienne, fille de Nil Tremblay et de Mary Poitras. Parrain Joseph Tremblay, oncle de l'enfant, marraine Albertine Tremblay.

SAVARD.—6 mars, Marie-Germaine, fille de Gédéon Savard et de Aurore Lavoie. Parrain Eugène Tremblay, marraine Mme Achille Gagnon.

SEPULTURES

Le 8 mars, Marie-Jeanne, fille de Ernest Villeneuve et de Joséphine Audet, décédé à l'Hôtel-Dieu St-Vallier, a gée de 15 ans et 10 mois.

MARIAGE

Le 6 mars, Louis-Oscar Létourneau conduisait à l'autel Alida Gagnon. Témoins, Nazaire Létourneau, frère de l'époux et Thomas Gagnon, père de l'épouse.

Nos vœux de bonheur.

AU SACRE-COEUR

NAISSANCE

LESSARD.—7 mars, Joseph-Léo-Ernest, fils de J.-A. Lessard et de Yvonne Tremblay. Parrain Joseph Tremblay, marraine Gratia Tremblay, oncle et tante de l'enfant.

Nouvelles de la région

Suite de la page 6

A ST-GEDEON

NAISSANCES

FORTIN.—Le 23 fév. Marie-Simonne-Anette, fille de Maurice Fortin, cultivateur, et de Ezilda Ouellet. Parrain et marraine: Georges Langevin et Léda Fortin.

COTE.—Le 25 fév. Joseph-Louis-Arthur-Daniel, fils de Ths-Louis Côté, cultivateur, et de Laurette Fortin. Parrain et marraine: Arthur Côté et Albertine Ouellet.

MARIAGE

Le 6 mars, M. Eugène Gagnon, fils de Onésime Gagnon, cultivateur, avec Mlle Hélène Tremblay, fille de feu Eug. Tremblay.

Nos vœux de bonheur et de longue vie.

DECES

Le 7 mars, sépulture de Marie-Marguerite Villeneuve, fille adoptive de Ignace Belley, journalier, âgée de 2 mois et 2 semaines.

A ST-ALEXIS

EUCHRE

Grâce à l'excellente recette du euchre, donné en cette paroisse, le 6 janvier dernier, au profit du couvent, nos dévouées éducatrices viennent de faire l'acquisition, chez MM. P.-T. Legaré, de Québec, d'un magnifique piano et d'une machine à coudre.

Nous offrons nos plus sincères félicitations et nos meilleurs remerciements aux dames organisatrices, à tous les généreux donateurs et à tous les assistants, tous ont contribué, par leur travail, leurs dons et leur entrain à faire de cette soirée, un succès presque sans précédent à St-Alexis.

EN VISITE

Dimanche dernier M. et Mme Barbeau, de Laterrière étaient de passage ici, les hôtes de M. et Mme Joseph Savard. A cette occasion, Mme Savard avait réuni chez elle plusieurs amis, pour un très intéressant euchre.

A ST-COEUR DE MARIE

EN VOYAGE

M. Spérat Trépanier est parti ces jours derniers, pour St-Hyacinthe, où il suivra un cours à l'Ecole d'industrie laitière. Il sera problablement de retour vers le 15 mars.

A LA MALBAIE

NAISSANCES

VILLENEUVE.—Le 27 février, Joseph-Wilfrid-Georges, fils de Wilfrid Villeneuve, cultivateur, et de Luce Mailloux. Parrain et marraine: M. et Mme Herménégilde Savard, oncle et tante de l'enfant.

EMOND.—Le 28 fév. Joseph-Léopold-Lucien, fils de Philippe Emond, cultivateur, et de Marie-Louise Guérin. Parrain Jean Murray, marraine Rose-Alba Girard.

BHERER.—Le 28 fév. Thérèse-Blanche-Yvonne, fille de Antonio Bhérer, cultivateur, et de Cécilia Bergeron. Parrain Georges Bherer, marraine Alvenia Bherer, tante de l'enfant.

ASSELIN.—Le 29 fév. Marie-Cécilia-Laurence, fille de Lorenzo Asselin, journalier, et de Marie-Laure Tremblay. Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Asselin, oncle et tante de l'enfant.

THIBEAULT.—Le 3 mars, Marie-Blanche-Lucie-Annette, fille de Wilfrid Thibeault, cultivateur, et de Delphine Thibeault. Parrain et marraine: M. et Mme Alfred Lavoie, oncle et tante de l'enfant.

MORT SUBITE

Le 2 mars dernier, Monsieur Dorila Boies, de St-Siméon s'était rendu à La Malbaie, pour affaires. Comme il retournait chez lui il se sentit tout à coup malade et entra chez un de ses parents ou il mourut quelques heures après. Comme il se trouvait à quelques milles de La Malbaie, il eut le temps de recevoir les derniers sacrements. M. Boies était âgé de 60 ans.

Nos sympathies à sa famille.

LE TEMPS CONTINU A ETRE FROID

Il y a 8 jours que le "Champlain" n'a pas traversé. Cependant à chaque matin des voyageurs sans se décourager se sont rendus à 7 heures pour le départ du bateau. Comme la semaine à dû leur paraître longue. Et que disent ceux et celles qui ont manqué de beaux voyages à cause du bateau?

C'est tout de même un "service" bien défectueux. Quand M. Forget va-t-il terminer son chemin de fer?

MARIAGE

Le 28 février, M. I. Côté, fils de Clet Côté et de Pétronille Laforest, conduisait à l'autel Mlle E. Simard, fille de Hercule Simard et de Aglaé Fortin.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. le curé Tremblay.

NAISSANCE

BOUCHARD.—Joseph-Nelson, fils de Oscar Bouchard et de Maria Fortin. Parrain et marraine: Joseph Labbé et Marie Bouchard.

A LA BAIE ST-PAUL

NAISSANCES

GAGNON.—Le 29 fév. Joseph-Louis-Philippe-René, fils de Joseph Gagnon et de Odile Simard. Parrain et marraine: Philippe Simard et Mary Simard.

OTIS.—Le 1er mars, Joseph-Charles-Antoine, fils de Lucien Otis et de Albertine Simard. Parrain et marraine: M. et Mme Charles Simard, oncle et tante de l'enfant.

SEPULTURES

Le 22 fév. M.-Alice-Bertha, fille de Oscar Lavoie et de Léda Dufour, âgée de 2 mois.

Le 25 fév. Joseph, fils de Méridée Lavoie et de Diana Dufour, âgé de quatre mois.

Nos sympathies aux familles en deuil.

A ST-URBAIN

Le 20 février a eu lieu au couvent, une soirée dramatique et musicale, donnée par les élèves, sous la direction des sœurs franciscaines de Marie, en l'honneur de la fêtede M. le curé Tremblay.

A cette occasion les élèves lui ont présenté un cadeau, en reconnaissance de ses bons conseils.

Le succès a couronné cette belle soirée.

DECES

Le 24 fév. est décédé à Mastaï, Québec, M. Théophile Fortin, sténographe, de Saint-Urbain, après une maladie de quelques jours. Il était âgé de 49 ans. Sa sépulture a eu lieu à St-Urbain le 26.

Un grand concours de parents et d'amis l'ont conduit à sa dernière demeure.

Nos sympathies à sa famille.

A TADOUSSAC

Un pénible accident est arrivé lundi à Tadoussac. Un jeune homme de 14 ans, fils de M. Elzéar Perron, était parti le matin pour aller au Lac des Bergeronnes où le gouvernement fait reconstruire l'établissement de pisciculture. Il conduisait un chien attelé et allait porter des provisions à son père.

Il a été frappé à la tête par une voiture qu'il rencontrait et a été ramené à Tadoussac, où il est sans connaissance. On s'attend à sa mort.

—:o:—

Les malles sont très irrégulières entre Tadoussac et Québec par suite des tempêtes et du grand froid qui se succèdent sans interruption.

—:o:—

Mlle Gratia Catellier, qui a été gravement malade depuis longtemps prend beaucoup de mieux cet hiver. On espère sa guérison complète.

ENROLE

M. Paul Côté, fils du Dr Charles Côté, de Tadoussac, étudiant en médecine à l'Université Laval de Québec, vient de s'enroler dans l'hopital Laval, de Montréal, en qualité de sergent.

M. Paul côté est un ancien élève du Séminaire de Chicoutimi.

Voici quelques détails sur cet hôpital, dont les membres doivent partir bientôt pour le front. Fondé par le colonel Georges Beauchamp, l'affectif comprend 36 officiers, 199 sous-officiers et soldats et 73 gardes-malades avec le Rév. P. J. Gauvreau, O. M. I. comme chapelain.

L'hôpital Général Laval No 6, a ses quartiers généraux au No 444 rue St-Jacques, Montréal.

Au cours d'une visite que nous y fîmes hier, dit "La Presse" de Montréal, nous avons été frappé de l'ordre, de la propreté des casernes, et du parfait fonctionnement de l'organisation au milieu d'une franche camaraderie et d'une gaieté ravissante.

Le colonel Georges Beauchamp était à son bureau, et, malgré ses multiples occupations, nous reçut avec la courtoisie et l'affabilité qu'on lui sait:

"Visitez, si cela vous intéresse, nous dit-il, je vous donne carte blanche, vous êtes chez vous."

Les casernes sont spacieuses, bien éclairées et aérées et d'une propreté à toute épreuve.

Au rez de chaussée, au-dessus de la cuisine, sont les bureaux de l'ordonnance, le bureau médical, les magasins militaires, et le réfectoire muni de grandes tables toutes couvertes de tapis blancs où s'alignent dans un ordre parfait les couverts des soldats.

Au premier étage se trouve le dortoir des soldats, où s'alignent dans toute la longueur de l'édifice, deux rangées de lits bien en ordre, tandis qu'à l'une des extrémités, sont installés un piano et plusieurs tables autour desquelles nous voyons plusieurs militaires en train de jouer aux cartes, aux dames et autres jeux; d'autres sont à faire la toilette de leurs habits qu'ils brossent avec orgueuil et le rire à la gorge, le rire du bon soldat.

Le mess des officiers est installé aux deuxième sobrement meublé mais plein de soleil, puis au troisième les sous-officiers ont leur dortoir.

"Enfin, comme nous le faisait remarquer le colonel Beauchamp, tous les corps de métiers sont représentés dans notre organisation de sorte que nous n'avons pas à requérir au dehors la main d'œuvre dont nous pouvons avoir besoin".

En terminant, le colonel ne tarit pas d'éloges à l'adresse de ses hommes, d'une classe choisie, comprenant bien la discipline et l'acceptant avec gaieté.

Le colonel Beauchamp mérite des félicitations pour avoir en peu de temps bien organisé l'Hôpital Général Laval, car il ne faut pas oublier qu'il avait déjà fondé l'hôpital stationnaire Laval quand, en septembre dernier, il reçut l'ordre d'organiser celui-ci.

GRAVEMENT MALADE

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que le Dr Chs Côté, qui était gravement malade, depuis deux semaines, a pris un mieux sensible ces jours derniers, le danger semble maintenant passé.

Nous formons des vœux pour son prompt rétablissement.

CONSTIPATION ET MAUX DE TETE

Ils viennent d'ordinaire ensemble pour la simple raison que l'un est l'effet naturel de l'autre.

La Constipation remplit votre sang d'impuretés qui entravent la circulation, empoisonnent le système, et causent les maux de tête, la langueur, la dépression nerveuse, et nombre d'autres maladies douloureuses.

LES PILULES DE LA MERE SEIGEL

restaurent une action régulière chez les intestins sans causer d'effets désagréables Dans toutes les pharmacies, prix 25 cts. Procurez-vous les originales, elles

SONT INESTIMABLES

A. J. WHITE Co. Limitée, Montréal. A 915

VEILLEZ LES MAUX DE GORGE

parce que l'enflure des glandes ou l'inflammation des membranes affectent souvent d'autres tissus, et les troubles pulmonnaires suivent facilement.

Comme correcteur naturel dans les affections de la gorge l'huile de foie de morue pure contenue dans l'Emulsion Scott se convertit promptement en tissus de résistance contre les germes. Sa glycérine éprouvée est calmante et curative, tandis que l'emulsion toute entière fait disparaitre le mal, donne la force de résister aux germes tuberculeux et prévient la faiblesse que généralement ces derniers engendrent.

Si aucun membre de votre famille a la gorge tendre procurez-vous aujourd'hui une boutille de l'Emulsion Scott. Les médecins la prescrivent pour prévenir les affections de la gorge, réduire les désordres bronchiques et renforcir les poumons. Elle ne contient pas de drogues nuisibles. Insistez toujours pour avoir l'Emulsion Scott.

Scott & Bowne, Toronto, Ont. 15-32

A LOUER

Cet appartement actuellement aménagé en salon de barbier et occupé par M. T.-L. Gaudreault, Chicoutimi-Ouest.

C'est un appartement qui pourrait très bien servir de salon de modiste, ou boutique d'orfèvre, etc.

Disponible au mois de mai.

Nous avons aussi plusieurs logements privés à louer.

S'adresser à XAVIER TREMBLAY, Cordonnier, Chicoutimi-Ouest. En face du bureau de poste.

3 fs 2-16 mars.

A VENDRE

M. Hyppolite Larouche, industriel de St-Jérôme, Lac St-Jean, offre en vente:

Un emplacement tout près de l'église et de la station, avec maison, boutique à bois pourvue de machines, hangars.

M. Larouche abandonne son industrie pour cause de santé.

Conditions très faciles.

HYPP. LAROUCHE, St-Jérôme, Lac St-Jean.

J. N. O.

A VENDRE

L'Hotel Terminus à Chicoutimi, à deux pas de la gare et du quai. Au centre de la ville. Terrain de 170 pieds par 80.

Ecurie en brique de 20 places et grand hangar.

L'Hotel est bâti en briques et possède toutes les améliorations modernes. 30 chambres meublées, eau chaude et eau froide, chambre de bain, etc.,

Le tout à vendre à bonnes conditions pour un prompt acheteur. Cause de vente, décès du propriétaire.

S'adresser sur les lieux à

Mde Vve J.-A. MICHAUD.

5 fs. 24 fév.-23 mars.

NON RUSTABLE D & A CORSETS

LE CORSET Meilleur Marché

C'est un Corset D. & A. puisqu'il est une combinaison de main-d'oeuvre supérieure, de matériaux de première qualité et des plus bas prix possibles.

Il y a un D & A pour chaque taille. Demandez à votre marchand de vous montrer les dernières modes—le prix sera environ la moitée de celui des corsets importés de qualité semblable. Les corsets D & A sont faits et garantis par la

Dominion Corset Co., Quebec, Fabric de Corsets La Diva

8-14

Harry Ling

Buanderie de première classe

ANGLE DES RUES RACINE ET MONTCALM

—:o:—

Lavages recus tous les jours et livrés le 3me ou 4me jour suivant.

—:o:—

Costumes de dames et habillements de messieurs nettoyés et lavés promptement et à des prix modérés.

—:o:—

DONNEZ-NOUS UNE COMMANDE D'ESSAI.

3 mois 23 déc.-17 mars

Moulin à scie à vendre

Dans le 8eme rang, d'Alma.

Ce moulin, parfaitement outillé avec des machineries modernes contient un bon chariot (carriage), une raboteuse (planeur), un moulin à bardeaux, et autres machines pour travailler le bois. Les batisses sont neuves et en parfait ordre. Situé dans un endroit où le bois abonde ce moulin a actuellement une bonne clientèle. Moyens de communications faciles.

Bonnes conditions à un prompt acheteur, s'adresser à Alfred GUAY, Hébertville, ou à J.-A. GUAY, rue Racine, Chicoutimi.

3 mois 27 jan-13 avril.

Terre à vendre

200 acres de terre, dont 40 en culture. A 2 milles du village, des moulins et de la fromagerie. En face d'une manufacture en construction. A 8 arpents de l'école. Avec roulant, machines aratoires, voitures, animaux de toutes espèces, etc.

S'adresser à

PITRE VILLENEUVE St-Félicien, Lac St-Jean.

3 fois 24 fév.-9 mars.

JOS. PAQUET

Marchand-Epicier

Rue Racine - Chicoutimi

Epicerie, Fruits, Bonbons, Primeurs de la saison, Patisseries assorties, Cartes postales pour les fêtes Patins et Hockey des meilleures marques.

CHAQUE ACHAT VOUS DONNE DROIT A UN BON QUI EQUIVAUT A UNE REDUCTION DE 10% SUR VOS MARCHANDISES.

QU'ON SE LE DISE.

3 ms 23 déc -17 mars

SING LEE & FONG HOW

Buanderie de première classe

RUE RACINE (EDIFICE LAMARRE) (SUR LA COTE)

—:o:—

Livraison du LAVAGE le mercredi et le samedi de chaque semaine.

—:o:—

Blanchissage pour familles 50c. et 75c. par semaine.

—:o:—

Nous donnons satisfaction.

1 an déc. 1916.

Abonnez-vous au "Progrès du Saguenay"

"MADE IN CANADA"

Le Runabout Ford Prix $480

Que de plaisir et de profit pour celui qui conduit une Ford. Voyages à la ville, chez le voisin à la campagne, partout où le plaisir où les affaires le demandent. Nulle autre auto peut aller si bien et si loin pour le prix.

Le prix du char Ford est de $530.00, le Coupelet $730.00, le Sedan $890.00, le char de ville $780.00

Les prix ci-dessus sont f. o. b. Ford Ont., Ces prix ne comprennent pas les "Speedometers" mais tout l'outillage à part cela.

COTE, BOIVIN & CIE, SEULS AGENTS A CHICOUTIMI. HEBERTVILLE STA. ROBERVAL.

Ford THE UNIVERSAL CAR

L'annonce n'est pas une dépense

L'annonce est un "Placement"—non pas une dépense, et devrait être considérée comme telle.

Parce qu'il est entré dans l'usage de la considérer comme une dépense, on en est arrivé à un faux point de vue. Cette fausse conception est uniquement due au fait qu'en comptabilité, on considère tout déboursé comme une dépense.

L'annonce "Produit" des affaires nouvelles, elle "augmente" le volume des affaires et les profits qui en découlent; par conséquent, l'annonce est un placement.

Seul l'homme qui considère l'annonce comme une dépense, qui en a peur, qui est préjugé contre elle, perd de l'argent à faire de l'annonce.

L'homme qui considère son annonce comme un placement, et lui donne toute l'attention qu'il accorde à ses autres placements, sait que chaque dollar sagement placé dans la publicité rend à intérêt composé,—et même davantage.

—Une annonce permanente dans "Le Progrès du Saguenay" obtient toujours un résultat heureux.

DISSOLUTION DE SOCIETE

Grande vente à cette occasion commençant lundi, 24 janvier 1916

POUR SE CONTINUER JUSQU'A ECOULEMENT COMPLET DES MARCHANDISES ANNONCEES.

Vu la dissolution de notre Société nous avons décidé de vendre à TRES GRANDE REDUCTION toutes les marchandises d'hiver que nous avons actuellement en magasin:

Couvertures pour chevaux, Grelots, Chaussures en feutre, Claques, Souliers à l'huile, Souliers en orignal, Gants, Mitaines, en un mot toutes les marchandises d'hiver que nous avons.

Nous ne refuserons pas la vente des chaussures en cuir, mais pour ces sortes de marchandises nous ferons un peu plus tard une vente tout à fait spéciale.

Il nous faut tout écouler notre stock et vendrons AU PRIX COUTANT.

Personne ne devrait manquer cette belle occasion, c'est le temps pour tous d'épargner de l'argent.

UNE VISITE EST SOLLICITEE

ABEL & TREMBLAY

RUE RACINE, - - - CHICOUTIMI.

En face de la Banque Molson.

Commandes par la malle exécutées avec soin.

SIROP DE SUCRE "Magic"

Qualite de choix pour la table

Placez vos commandes immédiatement pour livraison d'automne.

DROUIN, FRERES & RATTRAY, Ltée.

EPICIERS EN GROS

52, rue St-Paul, - QUEBEC.

Représentant à Chicoutimi, EUGENE ROY

Edifice Claveau, Rue Racine, Phone. 164 local.

ARTICLES POUR LA CHEVELURE

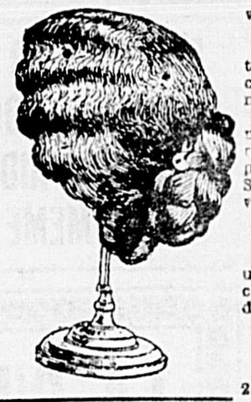

Nous avons constamment faits d'avance un très grand assortiment de PERRUQUES, TOUPETS, transformations et tout ce qui concerne notre ligne pour dames et messieurs.

Notre célèbre Teinture Economique nous la vendons garantie de première qualité. Envoyez-nous un mandat poste de 60 cts., pour une bouteille. Si vous n'êtes pas satisfait, nous vous remettrons votre argent.

L'EAU VEGETALE

Ceci n'est pas une teinture, c'est un composé végétal pour arrêter la chûte des cheveux; une bouteille d'une piastre suffit dans tous les cas.

HECTOR PAGEAU

PERRUQUIER,

258 RUE ST-JOSEPH - - QUEBEC

Tél. 6056 1 an mai 1

RYRIE BROS Limited

Jewellers and Silversmiths

134-138 Yonge St. - - - Toronto

PRIVATE OFFICE

Toronto, 13 juillet 1914

The National Life Assurance Co.
25, Toronto St., Toronto,

Messieurs,

Il me fait plaisir d'accuser réception du chèque de $4,255.45, en paiement de ma police arrivée à maturité aujourd'hui.

Cette police portant le No 7 est une de vos premières polices émises. Je vous avoue que je m'attendais pas à un aussi beau résultat. Les profits s'élevant à $615.85, sont de $150.00 plus élevés que je m'attendais à recevoir.

Avec mes meilleurs remerciements, et vous souhaitant de continuer de succès en succès.

Je demeure votre dévoué

HANS RYRIE, 134-138 Yonge St Toronto.

Pour plus amples informations, adressez-vous à J.-E. Dufour, gérant du district, The National Life Co., Rue Racine, Chicoutimi

DOMINION FISH & FRUIT LIMITED

MARCHANDS EN GROS . . .

Fruits, Légumes, Poissons frais, salé et fumé, Provisions, Beurre, Fromage, Oeufs, Sucre d'Erable et Huitres, Etc.

POMMES DE CONSERVE, UNE SPECIALITE.

Avis a Messieurs les Marchands

POISSON POUR LE CAREME Messieurs les marchands, hâtez-vous de donner vos commandes pour le poisson, le carême approche. Les prix sont actuellement très bas, profitez-en et évitez la hausse, qui se produire inévitablement d'ici à peu de temps.

Tél. Local 26.

"DEMANDEZ NOS LISTES DE PRIX".

1 an déc. 1916

Le sucre granulé donne satisfaction lorsque nous employons la marque

St. Lawrence Sugar

Il est reconnu le meilleur sur le marche parqu'il est le plus pur.

DEMANDEZ-LE A VOTRE FOURNISSEUR

St-Lawrence Sugar Refining Co. Limited

MONTREAL

Pour les Cultivateurs

La récolte

OTTAWA, le 26 janvier, 1916. Les rapports définitifs sur le rendements, la qualité et la valeur des récoltes de grains du Canada, pour la saison de 1915, furent publiés aujourd'hui par le Bureau des Recensements et Statistiques. Ces rapports sont compilés d'après les données reçues des correspondants agricoles pour tout le Canada. Pour les trois provinces du Nord-Ouest un grand nombre de rapports donnant des évaluations du rendement par acre du blé, de l'avoine, de l'orge, du seigle et du lin, furent reçus des maîtres de poste des localités rurales et inclus dans la compilation.

Rendement des récoltes de grains

Comme résultat des rapports sur les rendements par acre, obtenus après le battage, les rendements totaux, en boisseaux, des récoltes de grains pour la saison de 1915, en comparaison avec celle sont les suivants: Blé, 376,303,600, contre 161, 280,000, en 1914; Avoine, 520,-103,000, contre 313,078,000; Orge, 53,33l,' 300, contre 36,201,000; Seigle, 2,394,1oo, contre 2,016,800; Pois, 3,478,850, contre 3,362,500; Fèves, 723,400, contre 797,500; Sarrasin, 7,865,900, contre 8,626,000; Graine de lin, 10,628,000, contre 7,175,200 Grains mélangés, 17,523,100, contre 16,-382,500; et Maïs à grain, 14,368,000, contre 13,924,000. Les rendements moyens par acre, en boisseaux pour 1915, en comparaison aved ceux de 1914, donnés entre parenthèses, sont pour 1915, en comparaiperenthèses, sont les suivants: Blé d'automne, 29.41 (21.41); Blé de printemps, 28.93 (15.07); Tout blé, 28.98 (15.67); Avoine, 45,76 (31.12); Orge, 35.33 (24.21); Seigle 21.31 (18.12); Pois, 17.73 (17.64); Fèves, 16.70 (18.20); Sarrasin, 22.88 (24.34) & Graine de lin, 13.18 (6.62); Grains mélangés, 37.51 (35.36); et Maïs à grain, 56.72 (54.39).

Les rendements moyens par acre en 1915, d'après le rapport définitif actuel, et par conséquent les rendements totaux évalués, sont plus élevés que ceux donnés dans les deux évaluations précédentes, publiés dans la Statistique Mensuelle, soit l'évaluation "préliminaire", du 31 août, et l'évaluation "provisoire", du 30 septembre. Pour les principales récoltes les rendements totaux représentent la moisson la plus abondante dans l'histoire du Canada. Pour le blé et l'avoine ce résultat est dû à une double cause: la plus grande superficie ensemencée, à cause de la guerre, et une saison exceptionnellement favorable qui a donné un rendement moyen record pour tout le Canada.

Qualité des récoltes de grains

La qualité des récoltes de grains en 1915, telle que déterminée par le poids en livres par boisseau mesuré, est, à l'exception d'une ou deux récoltes, supérieure à celle de l'an dernier et à la moyenne des cinq dernières années. Les poids par boisseaux en 1915 sont les suivants: Blé d'automne, 59.71 livres; Blé de printemps, 60.31 livres; Tout blé, 60.19 livres; Avoine, 36.61 livres; Orge, 48.26 livres; Seigle, 56.32 livres; Pois, 60.74 livres; Fèvres, 59.61 livres; Sarrasin, 48.02 livres; Lin, 55.28 livres; Grains mélangés, 44.98 livres, et Maïs à grain, 56.32 livres.

Valeur des récoltes

Les valeurs sont évaluées d'après les prix du marché local tels que donnés par les correspondants agricoles du Bureau des Recensements et Statistiques. En 1915, le prix moyen, par boisseau, du blé pour tout le Canada est à peu près 10 cts. au-dessous de celui de l'année dernière et à peu près 10 cts au-dessus de la moyenne quinquennale. Les valeurs totales des principales récoltes de grains de 1915 sont les suivantes: Blé, $312,569,400. Avoine, $176,894,700.; Orge, $26,704,700; Seigle, $1,899,900; Pois, $5,730,700; Fèves, $2,-206,800; Sarrasin, $5,913,000; Grains de lin, $15,965,000; Grains mélangés, $10,-034,700; et Maïs à grain, $10,243,000. En ajoutant la valeur des récoltes de racines et de fourrages, dont les rapports furent publiés en novembre dernier, la valeur totale des récoltes agricoles du Canada, en 1915, s'élève à près de $800,000,-000; comprenant, récoltes de grains, $568,-161,900; pommes de terres et betteraves à sucre, $36,739,500; et récoltes fourragères, $192,768,100.

Blé, avoine, orge et lin dans les provinces du Nord-Ouest

Dans les trois provinces du Nord-Ouest, Manitoba, Saskatchewan et Alberta, la production du blé en 1915 est évaluée à 342,948,000 boisseau, contre 140,598,000 boisseaux en 1914, celle de l'avoine à 334,840,600 boisseaux, contre 150,843,000 boisseaux, celle de l'orge à 35,317,200 boisseaux, contre 19,535,000 boisseaux, et celle du lin à 10,559,000 boisseaux, contre 7,083,000 boisseaux.

Encourager le commerce local, c'est s'aider soi-même.

Lunetterie de précision

LOUIS BERGERON
Opticien Spécialiste

MEILLEURE VUE
MOINS D'INCONVENIENTS

Les verres toriques permettent d'embrasser un plus grand champ de vision et la cavité rend la vue plus distincte que les verres ordinaires. Les cils ne les toucheront pas et il n'y aura pas de réflection rendant la vue confuse.

Venez et nous vous expliquerons les avantages.

Lunettes taillées sur commande

Attention spéciale aux ordonnances des médecins.
Prix raisonnables.
S'adresser chez

M. GEO. BERGERON
Marchand
Rue Racine, Chicoutimi.
1 an juillet 1915.

J.-R. TREMBLAY

Arpenteur-géomètre
B. Sc. A., A. S.

Hébertville Station

1 an jan. 1916.

ASSURANCE-VIE

La "Sun Life du Canada"

Occupe le sommet de l'assurance-vie.

CONSULTEZ-MOI AVANT DE PRENDRE UNE POLICE D'ASSURANCE

Ad. TREMBLAY
Gérant du district
RUE RACINE - CHICOUTIMI

ENCOURAGER LE COMMERCE LOCAL, C'EST S'AIDER SOI-MEME

Bois de chauffage

C'est le meilleur temps pour faire votre provision de BOIS DE CHAUFFAGE.
Nous recevons toutes les semaines des cargaisons de BOULEAU et de MERISIER de trois pieds.
Nous avons toujours en mains du bois sec.

Bois de construction

Nous gardons et manufacturons tous les bois de construction, que nous vendons à bonnes conditions.
Nous vendons également

Portes et fenêtres, Bardeaux,
Moulures, Bois blanchi, etc.

Matériaux de construction

Ciment, Papier à couverture, tole ondulée, lattes métalliques, angles d'acier pour enduits, Peinture, la meilleure sur la marché, Etc., etc.

Quincaillerie et plomberie générales.

Une visite est sollicitee.

Henri Jalbert.

Aux amateurs photographes

Appareils (Kodaks) de toutes grandeurs et de prix variés.
Venez examiner notre assortiment et parcourir nos catalogues.
Les appareils EASTMAN sont en vogue dans l'univers entier.
N'oubliez pas cette phase devenue proverbe: "Si ce n'est pas un EASTMAN, ce n'est pas un KODAK!"

W. Gauthier

Horloger-Bijoutier, Rue Racine, Chicoutimi

Représentant de la CANADIAN KODAK Co. Ltd. de Toronto.

OVIDE GUAY

Plombier Ferblantier Couvreur

Posage d'appareils de chauffage à air chaud à la vapeur et à eau chaude

Tous genres d'ouvrage, en Cuivre, Ferblanc, Tôle Galvanisée Tôle Noire, Dalles, Dalots et corniches en tôle.
Tout ouvrage sera exécuté sous le plus court délai.

RUE RACINE, Téléphone, Local 166 CHICOUTIMI.

ECONOMIE

LA CIE GAUDREAU & GAGNON

SUR LA COTE, CHICOUTIMI.

LE SECRET D'ACHETER

Nous avons eu la chance d'acheter 1000 paires de chaussures à très bon marché, que nous vendrons comme suit :

1000 PAIRES DE CHAUSSURES

500 paires de bottines et souliers assortis, tous des nouvelles formes, le grand nombre "goodyear welt", valeur de $4.00 à $5.00, spécial .. **$2.95**
300 paires de bottines à garçon, valeur de $2.50 à $3.50 pour..... **$1.95**
75 paires de souliers jaune en veau pour dames, valeur de $2.50 pour.... **$1.59**
125 paires assorties pour hommes et femme, valeur de $2.50 pour..... **$1.95**

Voyez nos vitrines

A part les chaussures nous avons encore des lots annoncés la semaine dernière

DEPARTEMENT D'EPICERIE et de "GROCERIE"

Oeufs chaulés, la douzaine ..... **28c.**
Biscuits "Royal Mooney" la livre..... **9c.**
Sirop de sucre le gallon..... **55c.**

Nous avons toujours en magasin les fromages "Oka" et "Canadien".

PATINS ET "STICKS"

Tous nos patins et "sticks" seront vendus au prix coûtant.

ECONOMIE

La Cie Gaudreau & Gagnon - Satisfaction

La Cie Gaudreau & Gagnon = Satisfaction

Complets Semi-ready finis en

IL Y A VINGT ANS que l'idée Semi-ready dans confection pour hommes a été présentée au pub

C'était alors une innovation dans la confection des vêtements d'hommes, et les progrès et améliorations constantes qui en ont été le résultat ont prouvé la valeur fondamentale de cette idée.

Un atelier construit et outillé spécialement à cette fin a bientôt établi des systèmes efficaces qui ont permis aux fabricants de garantir une confection de haute valeur. Ce type de confection sera toujours maintenu.

Le prix inscrit dans la poche est une garantie pour le client. Le prix est basé sur le coût des tissus.

En plus d'une bonne confection et de dessins de haut goût, nous offrons des patrons jolis et exclusifs—les meilleurs tissus des filatures anglaises.

Dans l'espace d'une heure n'importe quel vêtement Semi-ready d'un type physique bien déterminé peut être ajusté et fini comme s'il avait été confectionné su mesure.

Vêtements spéciaux, Uniformes, Livrées, Tuniques et grands pardessus militaires executés sur commande spéciale en huit jours.

VENEZ VOIR LES ECHANTILLONS A NOTRE MAGASIN.

L.-H. CARRIER

RUE RACINE, CHICOUTIMI

Vente extraordinaire

DU 28 FEVRIER AU 11 MARS

Les prix de quelques lignes seulement

Provisions

Farine "Lac des Bois"..... **$2.95**
Farine "Catelli"..... **$2.85**
Avoine (pour chevaux) **$1.60**
Grue..... **$1.45**
Patée..... **$1.80**

Ferronnerie

Laveuses mécaniques (à cylindre)..... **$11.50**
Laveuses à bras..... **$4.50**
Tordeuses "Royal Canadian".. **$3.00**
Haches..... **65c.**
Globes de lampes (gros)..... **5c.**
Globes puor fanaux..... **6c.**
Fil barbelé, le rouleau de 80 rods..... **$3.25**

Epicerie

Tomates, 3 boites pour..... **25c.**
Blé-d'Inde, la boite..... **8c.**
Petits pois, la boite..... **8c.**
Poudre Wyandotte, 2 boites pour.. **25c.**
Thé noir à..... **32c.**

Marchandises sèches

1 lot de chemises..... **38c.**
Indiennes de couleurs et à patrons.. **8c.**
Coton jaune..... **6c.**
Shirting à..... **6c.** et **8c.**

Tout notre stock a été réduit a l'avenant.

LA CIE MASSICOTTE & TREMBLAY

RUE RACINE - - - CHICOUTIMI

EPICERIES

Notre stock d'épiceries est toujours des plus complets et nos prix les plus bas. . . . .

Consultez nos prix avant d'acheter ailleurs et vous y économiserez de l'argent. . . .

Aussi notre département de marchandises sèches et chaussures est au complet et nos prix comme toujours défient toute compétition. . .

Une visite vous convaincra.

AG. LEPAGE

RUE RACINE, - - (Près de la Patinoire) - - CHICOUTIMI.